

YOUNOUSSI ISSA

AVEC LA COLLABORATION DE MOHAMED MOUSSA

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA

OCTOBRE 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	10
LES COLLECTIVITES LOCALES	10
LES BUDGETS DES COMMUNES : MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES	11
LE ROLE DES MAIRIES EN MATIERE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT.....	12
LA CHEFFERIE COUTUMIERE.....	14
LES PROJETS ET ONG.....	15
LA SOCIETE D'EXPLOITATION DES EAUX DU NIGER (SEEN).....	16
LES ASSOCIATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	17
LES FAADA ET LES CONSEILS COMMUNAUX DE LA JEUNESSE.....	17
LES COMITES DE SALUBRITE DE QUARTIER.....	18
II. L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS	20
LE RESEAU DE LA SEEN.....	20
LE FORAGE ARTESIEEN DE BALLEYARA	21
LES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH)	23
LE PRIX DE L'EAU AU ROBINET.....	23
LES SYSTEMES ALTERNATIFS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	24
LE TRAITEMENT DE L'EAU	26
LA GESTION LOCALE DE LA DIVERSITE : COMPLEMENTARITE SAISONNIERE ET LOGIQUE CONCURRENTIELLE	26
III. SALUBRITE DES LIEUX PUBLICS ET GESTION DES DECHETS AU SEIN DE L'ESPACE DOMESTIQUE	28
LA GESTION DES ORDURES MENAGERES	28
LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DES STRUCTURES	30
LES BALAYAGES COLLECTIFS	31
LE BALAYAGE DES MARCHES	32
LES AUTO-GARES.....	34
LES RUES ET RUELLES	35
LES CENTRES DE SANTE (HOPITAUX DE DISTRICT ET CSI).....	35
LES TOILETTES PUBLIQUES.....	36
LES TOILETTES PRIVEES	36
LES ABATTOIRS.....	37
LA GESTION DES ORDURES DANS L'ESPACE DOMESTIQUE.....	38

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

IV. LES METIERS AUTOUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	42
LES METIERS AUTOUR DE L'EAU.....	42
LES METIERS AUTOUR DE L'ASSAINISSEMENT.....	46
V. LES USAGES DE L'EAU ET LES REPRESENTATIONS POPULAIRES AUTOUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	48
LES USAGES DOMESTIQUES DE L'EAU.....	48
LES REPRESENTATIONS ET PERCEPTIONS POPULAIRES AUTOUR DE L'EAU.....	50
LES REPRESENTATIONS ET PERCEPTIONS POPULAIRES AUTOUR DE L'ASSAINISSEMENT, L'HYGIENE, LA SALETE ET LA MALADIE.....	51
VI. CONCLUSION	56

LISTE DES SIGLES

ANPIP : Association Nigérienne pour la Promotion de l'Irrigation Privée
APRN : Association des Puisatiers de la République du Niger
BF : Borne Fontaine
CFA : Communauté Financière d'Afrique
COGES : Comité de Gestion
CSI : Centre de Santé Intégré
FSIL : Fonds de Soutien aux Investissements Locaux
JICA : Japan International Corporation Agency
LUCOP : Lutter Contre la Pauvreté
NIGELEC : Société nigérienne d'électricité
OFEDES : Office d'Exploitation des Eaux su Sous Sol
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONPHDB : Organisation Nigérienne pour la Promotion de l'Hydraulique et le Développement à la Base
ORCONI : Organisation des Consommateurs du Niger
PA : Poste Administratif
PMH : Pompe à Motricité Humaine
PNDS : Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme
PROVONI : Projet d'appui à la mise en place d'un programme de volontariat national pour le développement au Niger
PSPR : Programme Spécial du Président de la République
SEEN : Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SG : Secrétaire Général
SGA : Secrétaire Général Adjoint
SNE : Société Nigérienne des Eaux
SNV : Société Néerlandaise de Développement
SPEN : Société du Patrimoine des Eaux du Niger
VIH/sida : Virus d'Immunodéficience acquise

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA

Younoussi Issa

Introduction

L'eau et l'assainissement sont au cœur des préoccupations des pouvoirs politiques (Etat, élus municipaux), des partenaires au développement (ONG, services de coopération, projets de développement, etc.), et des populations. Dans les zones urbaines et semi-urbaines, l'approvisionnement en eau potable des populations est assuré par la Société d'Exploitation des eaux du Niger (SEEN)¹, qui en détient le monopole, et, dans les villages, par le ministère de l'hydraulique, qui assure la construction des puits, des forages et des mini-adductions d'eau potable (MAEP).

Malgré les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires pour le financement d'ouvrages, la disponibilité de l'eau tant au plan qualitatif que quantitatif reste encore un défi majeur à relever dans de très nombreuses localités du pays. En matière d'assainissement, le service reste largement déficient tant en milieu rural qu'urbain. Les municipalités font face à une urbanisation et une croissance démographique accélérées avec en toile de fond une insuffisance souvent notoire de ressources financières et humaines. Ces difficultés ont pour conséquence la production d'énormes quantités de déchets très mal gérées et l'existence d'une masse d'ordures souvent vectrices de maladies : paludisme, choléra, typhoïde, etc.

Cette étude est menée par le LASDEL dans le cadre des activités du groupe de recherche « gouvernance locale » du programme Pouvoir et Politique en Afrique (APPP)^{2*} financé par le Département du Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et par le Ministère des Affaires Etrangères Irlandais (Irish Aid). Cette recherche a pour objet la compréhension des aspects fondamentaux touchant l'eau et de l'assainissement en tant que biens publics au niveau de trois villes secondaires de l'intérieur du pays: Say, Balleyara et Guidan Roumdji. Les enquêtes par site ont été menées de façon à permettre d'identifier les différents acteurs et les dispositifs locaux d'accès au service et les modes de

¹ Pour une analyse plus générale sur le rôle de la SEEN, cf. Mahaman Tidjani Alou (2002).

² <http://www.institutions-africa.org/>

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

gouvernance locale³, les différences significatives entre sites et les raisons explicatives. Elles permettent de parler aussi bien des succès que des échecs à partir d'un travail empirique au niveau strictement local. Y a-t-il une variabilité (différences ou similitudes) dans la délivrance ou l'accès au service d'eau et d'assainissement sur ces trois sites?

Les données ont été collectées par un chercheur et un assistant. Le déroulement de l'étude a connu deux phases. Une phase collective⁴ de 5 jours s'est déroulée à Balleyara (mai 2009) et a mobilisé une douzaine de chercheurs et d'assistants de recherche. L'objectif pendant cette phase a consisté à conduire les premières enquêtes de terrain et de définir les grands axes de travail pour la phase de recherche individuelle. Au cours de cette phase, l'équipe a séjourné sur les trois sites et a collecté des informations auprès de l'ensemble des acteurs de l'eau et de l'assainissement.

Les outils de la recherche utilisés ont été ceux de la recherche qualitative. Il s'agit surtout des entretiens et observations. Pour l'essentiel, les entretiens ont été réalisés dans les chefs-lieux des communes. Des entretiens ont aussi concerné les localités de Niamey (pour le cas de Balleyara et Say) et Maradi (pour le cas de Guidan Roumdji) pour discuter avec des ressortissants et des agents de services techniques, de projets et autres personnes ressources qui n'ont pu être joints sur place.

Les observations ont surtout concerné les espaces d'interaction autour des ouvrages hydrauliques et des dispositifs d'assainissement (formels ou informels). Le tableau suivant récapitule les observations et entretiens par localité et précise les dates de réalisation.

Sites d'enquêtes	Dates ou périodes (nombre de jours d'enquêtes)	Nombre d'entretiens et d'observations
Guidan Roumdji	du 06 juillet au 14 juillet 2009	21
Say	du 16 juillet au 25 juillet 2009	27
Balleyara	du 28 juillet au 06 août 2009	26
Total	30 jours	74

³ Pour plus de précisions sur le concept de « gouvernance locale », cf. Jean-Pierre Olivier de Sardan (2009).

⁴ L'enquête collective à Balleyara a couvert quatre thèmes à la fois : eau et assainissement, santé, sécurité et marchés.

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

Le texte comprend 6 parties :

1. Les acteurs institutionnels du service public de l'eau et de l'assainissement ;
2. L'approvisionnement en eau potable des populations ;
3. La salubrité des lieux publics et la gestion des ordures ménagères ;
4. Les métiers autour de l'eau et de l'assainissement ;
5. Les usages de l'eau et les représentations et perceptions liées à l'eau et à l'assainissement ;
6. Les modes locaux de gouvernance du service d'eau et de l'assainissement et les rapports entre les acteurs.

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

I. LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les collectivités locales

Les municipalités au Niger sont gérées depuis 2004 par des maires élus au suffrage universel. Ces maires, sont entourés de conseils municipaux et d'agents, pour la plupart recrutés par les mairies sur budgets propres. Outre le maire, le personnel des municipalités comprend un vice maire (pas toujours), un secrétaire général, un secrétaire municipal, un receveur municipal⁵ et un agent d'état civil⁶. Mais pour certaines communes, une partie de ce personnel est héritée des services administratifs déconcentrés. Il s'agit des anciennes sous-préfectures pour Say et Guidan Roumdji, aujourd'hui érigées en préfecture, et du poste administratif (PA) pour Balleyara. Les mairies disposent en général de véhicules, et ont embauché des chauffeurs et/ou manœuvres. Les mairies accueillent par ailleurs, dans certains cas, un personnel stagiaire volontaire mis à leur disposition par des projets⁷.

Quoiqu'issus d'un processus électif local, les maires ne jouissent pas d'un statut stable pouvant les mettre à l'abri des aléas politiques. En effet, l'environnement politique et institutionnel local est en général marqué par une instabilité à la tête des mairies qui s'est maintes fois soldée par des destitutions de maires. Ici et là, les arènes politiques locales ont été plusieurs fois recomposées, avec de multiples transhumances au sein des partis politiques. A Say et à Balleyara, les maires élus en 2004 ont été destitués par leurs conseils respectifs pour mauvaise gestion. Mais c'est à Balleyara que le record de destitution a été battu avec deux évictions de maires au cours d'une même mandature⁸. Tous ces éléments ont certainement un impact négatif sur la mobilisation des recettes, et sur le financement des activités de développement au niveau des nouvelles collectivités.

⁵ Les receveurs municipaux sont les agents comptables chargés de l'enregistrement des recettes et dépenses des communes. Dans certains cas, on trouve un receveur municipal pour plusieurs communes.

⁶ Pour nombre de personnes, le fonctionnement des nouvelles communes se mesure d'abord à la présence ou non d'un service d'état civil et à la capacité de celui-ci à pouvoir ou non délivrer les extraits d'actes de naissances ou de jugements supplétifs.

⁷ Il s'agit par exemple du cas de deux volontaires à Guidan Roumdji mis à la disposition de la commune par le PROVONI.

⁸ Les premiers maires ont été élus en 2004 pour un mandat de quatre ans. Ce mandat s'expire normalement en 2008. Mais ils ont bénéficié d'un bonus d'une année supplémentaire, suite aux récents changements politiques intervenus, consacrant ainsi la remise en cause de la constitution de 1999, et l'avènement d'une sixième République, à laquelle le coup d'été de mars 2010 a mis fin.

Les budgets des communes : mobilisation et gestion des ressources⁹

Une analyse rapide des budgets municipaux permet de dresser des constats communs aux trois communes. On observe des écarts entre les recettes prévisionnelles et les réalisations budgétaires. Les réalisations atteignent rarement le taux de 60%. Elles descendent même parfois en dessous de la barre des 50%. Elles sont de 34, 98% pour Say en 2008 pour une prévision de 71.641.945 de FCFA ; de 50% à Balleyara pour un budget prévisionnel de 103.959.944 FCFA, et de 64% à Guidan Roumdji pour un budget prévisionnel de 65.113.520 F CFA. Globalement, ces chiffres pointent du doigt l'incivisme fiscal¹⁰ et le très faible niveau de mobilisation des recettes qui en découle.

*Tableau 1 : taux comparatifs des prévisions et réalisations
des budgets des communes pour 2008*

Sites	Année	prévisions	Réalisations	%
Say	2008	71.641.945	24.358.611	34, 98%
Balleyara	2008	103.959.944	51.979.972	50%
Guidan Roumdji	2008	65.113.520	42.302.997	64%

Pour y voir clair, il convient de jeter un coup d'œil sur la nomenclature des ressources fiscales communales. Un peu partout, celles-ci se structurent en un certain nombre de rubriques essentielles. Dans une première rubrique figurent la taxe municipale et la taxe de voirie. Elles sont de 700 F CFA par imposable pour la première et de 1.000 F CFA pour la seconde. Puis interviennent dans une seconde rubrique la taxe de marché et la taxe d'abatage, recouvrées d'une part auprès des propriétaires des boutiques et hangars, et, de l'autre, auprès des bouchers. La troisième rubrique inclut la taxe d'identification des animaux qui comporte deux volets : un volet petits ruminants à 200 F CFA et un volet gros ruminants à 500 F CFA. Enfin dans la quatrième et dernière rubrique se retrouvent divers types de frais : frais de signature, frais de gardiennage et de location des kiosques à usage commercial, produit de la vente des parcelles issues d'un lotissement urbain, etc. Sans exception, tous les acteurs de la fiscalité se plaignent des difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources (Blundo, 2003). Les explications diffèrent cependant d'un acteur à l'autre. Les chefs de canton et les chefs de quartiers sont enclins à expliquer la situation par les difficultés économiques de leurs administrés. En revanche, les maires mettent en avant une absence de volonté du contribuable. Quand aux populations, elles

⁹ Sur les ressources fiscales des communes, cf. Haliou Abdou (2005).

¹⁰ Cf. Hahonou (2003).

mettent en exergue le peu de transparence dans la gestion des ressources fiscales communales.

Le rôle des mairies en matière d'eau et d'assainissement

Conformément à leur mission de service public, les communes sont censées assurer aux populations de leurs entités respectives l'accès à des services d'eau et d'assainissement adéquats, notamment par la construction d'infrastructures hydrauliques, mais, aussien assurant l'évacuation des ordures ménagères, l'entretien de la voirie et l'éducation pour l'hygiène et la santé. Sous quelles formes précises se décline le rôle des municipalités dans la délivrance du service d'eau et d'assainissement à Say, Guidan Roumdji et Balleyara ? De quels moyens humains et logistiques disposent-elles pour faire le travail ? A quelles formes concrètes de gouvernance locale de ces biens et services assiste-t-on sur chaque site ?

Dans des chefs-lieux des communes comme Say et Guidan Roumdji, l'hydraulique est représentée, notamment par le biais de ceux qui étaient autrefois les services de l'hydraulique au niveau des arrondissements, et qui sont devenus aujourd'hui les services départementaux de l'hydraulique. A l'échelle communale, il n'existe pas de service chargé des questions hydrauliques.

« Pour le département de Say, nous avons 650 points d'eau modernes, dont 169 puits cimentés et 481 forages, le taux de couverture est de 59,28%. Le département compte plusieurs communes. Chaque commune doit avoir normalement un service de l'hydraulique. En tant que service technique, je dois assister les communes dans le montage des dossiers et la supervision des travaux sur les chantiers. Mais pour l'instant je suis le seul agent pour tout le département. Le service n'a pas d'agents dans les communes ». (chef du service départemental de l'hydraulique de Say, juillet 2009).

A Guidan Roumdji et Say, les services départementaux de l'hydraulique se trouvent dans un état de dénouement matériel et humain sans précédent. A Say, la direction départementale de l'hydraulique est logée dans un petit local qu'elle partage avec d'autres services. Le service est animé par un seul agent, en l'occurrence le chef de service, qui s'occupe à la fois de l'administration du service au quotidien et des activités de terrain. Le service ne dispose que d'une moto acquise sur financement d'un projet. Tout comme à Say, à Guidan Roumdji les moyens du service ne sont guère importants. Le service a ses locaux dans un vieux bâtiment hérité de l'ancienne collectivité (sous-préfecture) qu'il partage là aussi avec d'autres services. L'état de détérioration des locaux a contraint le directeur à aménager une place dans le bureau de son homologue de l'alphabétisation. Le service ne compte que deux agents, le directeur et un appelé du service civique. Le seul véhicule dont dispose le service est sous cale depuis des mois et attend d'être remis en état. Partout, les services sont démunis alors qu'ils sont appelés à fournir des prestations aux populations. A Say comme à Guidan Roumdji, les services appuient les populations des villages dans la conduite des activités hydrauliques au quotidien. Ils font des interventions ponctuelles à la demande des communes et des populations, en effectuant des montages de dossiers de projets, et en

s'occupant du suivi et du contrôle des chantiers. Ce type de service relevait autrefois du domaine de l'Etat. Mais, du fait du désengagement progressif de celui-ci du secteur de l'eau et de la situation d'insuffisance chronique en ressources matérielles et financières¹¹ dans laquelle se trouvent aujourd'hui ses services, le travail relève partout de l'appui des partenaires.

Dans le domaine de l'assainissement, toutes les communes disposent d'agents d'hygiène et d'assainissement. Mais dans différentes localités, ce sont les services d'hygiène et d'assainissement des circonscriptions médicales qui sont appelés à jouer le rôle qui était les leurs à l'échelle des départements (Guidan Roudji et Say) ou du PA (Balleyara). Ainsi à Balleyara par exemple, l'agent d'hygiène et d'assainissement a son bureau au Centre de Santé Intégré (CSI). A Guidan Roudji et Say, les agents sont basés au niveau des hôpitaux de district. Théoriquement, ces agents couvrent dans leur intervention tous les villages des circonscriptions (PA et départements) dont ils relèvent. Mais, les communes mettent peu à contribution ce personnel faute de moyens¹².

Dans certains cas cependant, l'on a réussi à mettre en place des équipes de salubrité avec l'appui des services d'hygiène et d'assainissement. Mais, la fonctionnalité des structures dépend de la capacité des communes à pouvoir mettre à leur disposition un certain nombre de moyens. Il s'agit des moyens matériels de travail (charrettes, pelles, râtaux, gants, brouettes, masques de protection, camions, etc.) d'une part, et, d'autre part, du paiement des salaires ou indemnités des agents. Dans le domaine de l'eau comme dans celui de l'assainissement, des rubriques des budgets sont souvent consacrées par les communes à ces volets, mais partout, l'exécution est fortement conditionnée par le niveau de recouvrement des taxes et impôts.

« La commune de Guidan Roudji dispose d'un plan de développement communal qui s'étend sur 2006-2009. Ce plan a été validé le 27 mars 2006 par le conseil communal élargi aux représentants des différents acteurs du développement de la commune. Dans ce plan de développement, la commune a procédé à la définition des actions par secteur en fonction de leur faisabilité technique et des moyens de financement. Ainsi, vous verrez par exemple que dans ce plan les actions sont classées par secteur. Dans le secteur hydraulique, nous avons prévu par exemple la construction d'une adduction d'eau au marché de bétail, la formation des artisans chargés du curage et des membres des COGES. Dans le domaine de l'hygiène et assainissement, nous avons prévu la construction de caniveaux dans la ville. Pour toutes ces activités, vous conviendrez qu'il faut de l'argent. Nous prévoyons en général cela sur le budget. Mais pour pouvoir le faire il faut que les gens payent leurs impôts et taxes. Or pour le moment, beaucoup d'efforts reste à fournir à ce niveau ». (vice maire de Guidan Roudji, juillet 2009).

¹¹ Cf. le rapport de I. Younoussi, *La configuration du secteur hydraulique dans le département de Guidan Roudji*, LASDEL, 2008 (dans le cadre du programme de recherche « Etat local » 4 pays, Niger, Bénin, Mali et Burkina Faso).

¹² Aucune mairie ne dispose par exemple de camion pour assurer l'enlèvement des ordures. Les communes ne sont pas non plus dotées de camion citerne pour assurer les vidanges.

La chefferie coutumière

A Say, Balleyara et Guidan Roundji, comme dans d'autres chefs lieux de canton, la chefferie coutumière est hiérarchisée. Elle est représentée par les chefs de quartiers ou de villages et les chefs de canton. A des niveaux administratifs différents, ces deux pôles du pouvoir coutumier jouent un rôle dans le règlement de conflits qui éclatent entre les populations, dans la gestion des ressources naturelles et la sensibilisation des populations pour la préservation de l'environnement. Les chefs traditionnels assistent par ailleurs l'autorité communale dans la collecte des taxes municipales et de voirie. Les maires cherchent visiblement à entretenir de bonnes relations avec la chefferie, car de l'implication de celle-ci dépend souvent le niveau des recettes fiscales engrangées.

Les chefs reçoivent des ristournes pour la collecte d'impôts. Le montant de celles-ci varie selon le statut du chef : 5% du montant global des taxes locales recouvrées pour les chefs de canton, et 10% du montant collecté pour les chefs de villages. Dans les centres urbains (comme c'est le cas pour Say, Guidan Roundji et Balleyara), les chefs de quartiers jouent le rôle des chefs de villages. Les chefs de canton sont des conseillers consultatifs de droit au sein des conseils municipaux. Ils prennent part aux séances du conseil et donnent leurs avis sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les chefs font souvent partie des comités locaux mis en place par les mairies ou les projets et ont un rôle à jouer en matière d'assainissement (sensibilisation et mobilisation des habitants) et dans la recherche de solutions aux problèmes d'eau des populations au sein de leurs entités respectives. En matière d'assainissement, on note l'implication des chefs dans les questions de salubrité publique. A Say et Guidan Roundji par exemple, la chefferie s'est beaucoup impliquée dans la sensibilisation des populations et la mobilisation collective lors de la mise en place d'équipes de salubrité. Dans ces deux cas, l'emplacement des dépotoirs a été décidé avec leur avis. A Say, le chef de canton a organisé lors de son investiture des journées de salubrité publique dénommées « *prix quartiers propres* ». Les chefs de quartier mobilisaient les habitants en les invitant à y prendre part. A Say comme à Guidan Roundji, l'avis des chefs de quartiers a été déterminant dans le choix des charretiers. Chaque quartier a en effet désigné un charretier, et c'est aux chefs de quartiers qu'il revient de les choisir.

Je prends l'impôt avec les gens, de même, lorsqu'il y a une réunion à la mairie ou chez le chef de canton et que les populations y sont invitées, je mobilise les gens dans le quartier. Pour le choix des premiers charretiers, j'ai choisi quelqu'un. Mais pour le choix des autres charretiers, c'est la marie seule qui en a décidé. (un chef de quartier à Guidan Roundji, juillet 2009).

Les charretiers ont été choisis du temps de l'ancien maire. En tant que chefs de quartiers, la mairie nous a demandé de choisir des charretiers, on a proposé des noms, mais tous les noms proposés n'ont pas été retenus. (un chef de quartier à Say, juillet 2009).

Par ailleurs, du fait de la notoriété dont ils jouissent parfois, les chefs sont souvent des acteurs centraux dans la mobilisation de financements. Dans le domaine de

l'eau par exemple, ils utilisent leurs rapports et le capital social dont ils disposent pour chercher des investissements. A Guidan Roumdji, le chef de canton et ses chefs de quartier sont en quête de financement pour la réhabilitation d'anciens puits cimentés de la ville. La demande est soumise à d'éventuels bailleurs.

« Nous avons laissé tomber les puits dans la ville au profit de la pompe. Mais après, on s'est rendu compte que c'était une erreur qu'on a commise. En cas de problèmes d'eau dans la ville maintenant, il faut que les gens partent dans les villages voisins ou dans les jardins pour trouver de l'eau. Il y a au total 8 puits cimentés dans la ville, mais seuls deux marchent aujourd'hui. Il y a le puits au niveau du marché qui marche parce que des femmes qui vendent l'eau de ce puits le jour du marché l'entretiennent. Beaucoup de gens qui viennent des villages le jour du marché préfèrent son eau à l'eau du robinet. Le deuxième puits, c'est celui que vous voyez là devant ma porte. Ce puits, c'est moi-même qui l'entretien. On cherche maintenant à réhabiliter les autres puits qui ne marchent pas. J'ai demandé à un Américain qui est resté ici de nous aider. Il a promis de faire quelque chose et on attend de voir ». (chef de canton de Guidan Roumdji, juillet 2009).

Les projets et ONG

Au Niger, depuis plus d'une décennie, le service public constitue un domaine où interviennent plusieurs acteurs autres que l'Etat. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le rôle des projets et ONG est parfois assez considérable. A Say, Guidan Roumdji et Balleyara, nos enquêtes ont relevé la présence de plusieurs types d'intervenants. Sur ces différents sites, le rôle des projets a surtout consisté à creuser des puits ou à réaliser des forages. Dans le domaine de l'assainissement, les actions ont plutôt visé l'appui à la construction de canalisations, la réalisation des dépotoirs, ainsi que la mise en place d'équipes chargées de l'enlèvement des ordures ménagères. A Guidan Roumdji par exemple, la SNV a appuyé la commune dans la mise en place et l'encadrement de comités de salubrités dans les quartiers. Dans cette commune, le Projet d'Appui à la mise en place d'un Programme de Volontariat National pour le Développement au Niger (PROVONI) a apporté à la mairie son assistance en mettant à sa disposition deux agents stagiaires, dont l'un dans le domaine de l'assainissement. Par ailleurs, le Fonds de Soutien aux Investissements locaux (coopération suisse) a financé dans le cadre de l'assainissement urbain la réalisation d'une canalisation de drainage des eaux de pluies et la construction d'une latrine publique.

« Nous avons bénéficié de la part du FSIL de la construction d'un caniveau pour le drainage des eaux de pluies pour un montant de 60 millions de francs CFA. La commune a contribué pour un montant de 6 millions de francs CFA. De même, le FSIL a réalisé le bloc de latrines et de douches publiques qui se trouve à l'auto-gare ». (vice maire de la commune urbaine de Guidan Roumdji, juillet 2009).

A Balleyara, des projets arabo-islamiques construisent de nombreux puits. Dans cette commune, l'intervention des partenaires s'appuie sur la présence d'un élu local qui reçoit les demandes et les transmet aux bailleurs.

« Après l'installation de notre conseil, on a demandé à chaque conseiller d'aller vers le bailleur pour chercher des appuis. Un jour, des Arabes sont venus par ici, un d'entre eux m'a demandé si en tant que conseiller je veux les accompagner dans les villages, il m'a dit

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

que c'est pour faire des puits, je suis parti avec eux dans plusieurs villages, et en cours de route, il m'ont dit qu'ils veulent faire des puits et des forages dans la commune, ils m'ont dit qu'ils vont me désigner pour recevoir les demandes des gens et pour suivre les chantiers. Depuis qu'ils ont commencé, je reçois beaucoup de demandes que je transmets à leur représentant qui est à Niamey. Il s'appelle Assadek, c'est avec lui que je travaille. Ces Arabes font beaucoup de puits et de forages dans la commune de Balleyara. Si nous n'avons pas de problèmes d'eau aujourd'hui, c'est grâce à l'appui qu'ils nous apportent. Lorsqu'on finit de faire un puits ou un forage, on met les panneaux et ils viennent pour la cérémonie de réception en prenant des photos ». (un conseiller municipal à Balleyara, août 2009).

Les ONG disposent souvent d'agents sur place, chargés de la conduite des actions de terrain. A Balleyara, le rôle de l'Organisation Nigérienne pour la Promotion de l'Hydraulique et le Développement à la base (ONPHDB) et l'Association des Puisatiers de la République du Niger (APRN) dans le domaine de l'eau a été plusieurs fois relevé. Sur ce site, beaucoup plus que dans les deux autres localités, les interventions d'acteurs variés dans le domaine de l'eau ont eu pour conséquence l'accroissement significatif du nombre de points d'eau et la disponibilité de la ressource en quantité. Aussi, beaucoup plus qu'à Say et Guidan Roundji, à Balleyara, les actions des partenaires ont contribué à rendre l'eau disponible dans la commune. Sur tous les sites, les projets et ONG associent parfois les populations à l'identification des secteurs et des besoins. Mais, de façon générale, ces intervenants affichent une liberté marquée dans leurs activités, en contournant souvent les démembrements de l'Etat : chef de poste administratif, préfets, services techniques, communes, etc.

La société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN)

L'approvisionnement en eau potable des populations en zone urbaine et semi-urbaine au Niger est assuré par l'opérateur privé de service public chargé de la production, du transport et de la distribution d'eau (la SEEN). Selon un responsable de la société interrogé à Niamey, la SEEN est liée à l'Etat du Niger par un contrat d'affermage. Elle est présente dans 52 centres sur l'ensemble du territoire national et dessert plus de 2 millions d'habitants sur une population globale de près de 14 millions.

A Say et à Guidan Roundji, la SEEN fonctionne avec deux centres secondaires. A Balleyara, la ville n'est pas encore connectée au réseau. Dans cette dernière localité, l'approvisionnement en eau potable de la population s'effectue à partir des puits, des pompes à motricité humaine (PMH) et d'un réseau d'adduction alimenté par un forage artésien réalisé en 1983 lors de la construction de la route bitumée reliant le chef-lieu du poste administratif (Balleyara) à Niamey 1. A Say comme à Guidan Roundji, les réseaux urbains d'adduction d'eau potable remontent aux années 80. Ils furent d'abord gérés par l'Office des Eaux du sous-sol (OFEDS) qui en a assuré l'exploitation et la gestion pendant des années avant de transférer les compétences de la gestion à la Société Nationale des Eaux (SNE), une société publique. Au Niger, c'est avec la privatisation du secteur de l'eau intervenue dans les années 2000 que l'exploitation du réseau a été confiée à

la SEEN en affermage avec la Société du Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN). La SEEN assure la production et la distribution de l'eau aux abonnés à partir des installations existantes, et la SPEN s'occupe de la gestion du réseau d'infrastructures avec à sa charge les travaux de réparations et d'extensions.

Les associations de la société civile

Il s'agit d'associations nationales dont le siège est à Niamey et dont des sections ont été parfois installées au niveau des régionaux, des départements ou des communes. Mise en place avec une quinzaine de membres, l'Organisation des Consommateurs du Niger (ORCONI) est l'une de ces associations de la société civile qui dispose d'une section à Guidan Roundji. Elle porte en principe le regard sur le secteur alimentaire, à savoir celui des céréales, de la boucherie, du transport, de l'eau potable et de la boulangerie, mais aussi, sur d'autres secteurs comme ceux de l'éducation et de la santé, dans lesquels règne aujourd'hui beaucoup la corruption. Il existe depuis les années 1990 une convergence des discours des acteurs du développement pour conférer à la société civile une place centrale dans les nouveaux dispositifs de développement. Cette évolution concerne divers domaines, notamment celui de l'eau. A Guidan Roundji, l'association de défense des droits des consommateurs (ORCONI) s'investit pleinement dans la lutte en faveur d'une amélioration de l'accès aux branchements et à la qualité de l'eau et du service, en dénonçant les fréquentes coupures sur le réseau, et en attirant l'attention des responsables de la SEEN sur l'état du château d'eau.

« Les gens ont des problèmes d'eau ici à Guidan Roundji, il n'y a pas assez de branchements sociaux, la dernière opération qu'ils ont faite c'est depuis 2001. Nous on dit qu'il faut faire d'autres opérations pour que les gens puissent avoir le robinet chez eux. Nous avons rencontré le service de l'eau dans ce sens, mais apparemment le problème dépasse le chef de centre d'ici. Il y a aussi le problème du château qui est défectueux, ce château est rouillé et troué. Ça fait près de 7 mois que nous avons rencontré le chef de centre et on attend une suite à notre requête ». (un membre de la société civile locale à Guidan Roundji, juillet 2009).

Le responsable de l'organisation est enseignant de formation. Nombre de membres sont sans emploi et plusieurs sont des déscolarisés et des anciens animateurs de projets. Les membres sont souvent liés à des formations politiques. Le président est par exemple militant du Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-Tarraya). Les activités de l'association sont entravées par le manque de moyens financiers et le faible niveau de mobilisation des membres. En quête de formation à donner ou à recevoir, les membres de l'association sont prêts à collaborer avec tous les partenaires.

Les faada et les conseils communaux de la jeunesse

Au centre urbain de Guidan Roundji, Say et Balleyara plusieurs *faada* existent et sont fonctionnelles.. Les *faada* regroupent en majorité des jeunes dont l'âge varie le plus souvent de 18 à 25 ans. Mais on y trouve aussi parfois des personnes un

peu plus âgées. Quelques *faada* s'investissent dans les activités locales de développement dans les communes. A Say et Guidan Roumdji, les *faada* se sont faites remarquer dans les activités de reboisement. Mais, pour la plupart de ces structures, la participation des membres est plus marquée lors des séances de salubrité publique organisées à l'occasion de la visite d'une autorité.

« Quand on veut balayer dans la ville, on informe tous les membres de notre conseil en leur disant qu'il faut se retrouver tel jour à tel endroit. Aujourd'hui avec les partis on a du mal à mobiliser tout le monde, la politique a tout gâté, les gens ne se mobilisent pas tout le temps, mais seulement lorsqu'on dit qu'il y a par exemple un étranger qui arrive ici et qu'on leur demande de venir balayer ». (Président du conseil communal des jeunes de Say, juillet 2009).

Dans les communes une autre forme de structuration est née. Il s'agit des conseils communaux de jeunesse.. Les conseils des jeunes sont des regroupements d'associations reconnues et exerçant des activités à l'échelle nationale. Ils disposent de démembrements dans les régions, les départements et les communes. Ils sont dotés de bureaux exécutifs formés de plusieurs membres : un président et un vice président, un secrétaire général (SG) et un secrétaire général adjoint (SGA), un trésorier et son adjoint, trois secrétaires dont un à l'organisation, un à la communication et un dernier à l'entrepreneuriat jeunesse, ainsi que trois conseillers.

Les conseils des jeunes s'intéressent à toutes les questions qui touchent au développement de leurs localités respectives. A Say par exemple, ils s'impliquent dans des activités de sensibilisation des jeunes sur le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme. Mais le cœur des actions du conseil des jeunes à Say couvre en grande partie sur la formation des jeunes à l'entrepreneuriat privé et à la créativité. Les membres du conseil communal de Say organisent des semaines de salubrité publique dans la ville pendant les vacances. Les endroits jugés prioritaires sont la grande mosquée de vendredi, les cimetières, les écoles, le CSI et l'hôpital de district. A Guidan Roumdji, le conseil reflète la même structuration formelle. Mais dans la pratique, les membres sont moins actifs qu'à Say. Mais ici comme ailleurs, le dynamisme de ces types de structures (*faadas* et conseils communaux des jeunes) repose surtout sur l'intérêt dont les membres sont l'objet ou non de la part des autorités en place.

Les comites de salubrité de quartier

Dans la perspective de trouver des solutions aux problèmes d'insalubrité dans les différents quartiers de la ville, les nouvelles autorités communales ont parfois initié dès leur installation la création de comités de salubrité. Au départ, ces comités avaient l'ambition d'une part de s'impliquer pleinement dans l'organisation et la gestion locale des ordures ménagères, et d'autre part de servir de « *trait d'union* » entre les populations et les mairies en vue de faciliter l'échange de points de vue. Ainsi, sur une base de volontariat, certains membres de comités se sont vus confier des rôles très importants dans le processus de salubrité enclenché au niveau urbain.

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

A Guidan Roumdji, les membres des comités de quartier étaient chargés de sensibiliser les populations au respect des lieux de stockage des ordures et d'exhorter les charretiers à la ponctualité dans le service. A un niveau plus élevé, les membres du comité fédérateur s'occupaient pour leur part de la collecte des cotisations auprès des ménages. Ils faisaient ainsi le tour des quartiers et s'imprégnaient des conditions de travail des éboueurs. A Guidan Roumdji, les membres des comités étaient conviés aux différentes réunions qu'organise la mairie. Mais au fil du temps, de multiples difficultés sont apparues et ont bloqué le fonctionnement de ces structures.

« Nous les membres du comité fédérateur nous faisons le tour de la ville pour voir comment s'effectue le travail. Quand on constate dans un endroit que le balayage n'a pas été fait ou que les poubelles n'ont pas été vidées on cherche à voir pourquoi le travail n'a pas été fait. Si c'est quelque chose qu'on peut corriger on le corrige tout de suite. C'est aussi notre travail de prendre l'argent avec les gens. On faisait notre travail sans mettre la politique dedans mais par la suite on a constaté une infiltration du politique. De plus en plus, en tout ce qu'on fait, il y a l'appartenance politique des gens. Un jour le maire a donné de l'argent qu'on a partagé à ceux qui étaient présents et on a donné à chacun 1000 F CFA. Mais par la suite, pour des raisons politiques, certaines personnes qui n'étaient pas venues, et qui n'ont pas droit, se sont plaintes auprès du maire en faisant comprendre que nous les avons exclues du partage de l'argent. Tout ça existe et il y a aussi les charretiers qui ont cessé le travail parce qu'ils ne sont plus payés, parce que les populations ont refusé de payer la cotisation. Ce sont tous ces problèmes qui ont empêché aux comités de bien fonctionner ». (ex-président de l'ancien comité fédérateur à Guidan Roumdji, juillet 2009).

II. L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS

Chaque site objet de la présente étude est dans une situation un peu particulière, compte tenu d'une part des ressources traditionnelles et modernes en eau dont il dispose (mares, marigots, fleuve, puits traditionnels, puits cimentés, forage artésien, pompes à motricité humaine (PMH), réseau urbain de la SEEN), et d'autre part, de la façon dont celles-ci évoluent au cours des saisons (saison froide et saison chaude, saison pluvieuse et saison sèche). Dans les 3 localités, nous avons cherché à comprendre la façon dont s'effectue l'approvisionnement en eau au quotidien des populations, en ayant à l'esprit les sources d'eau disponibles et leur situation (débit important ou faible du point d'eau, sources d'eau qui tarissent complètement ou non), et en cherchant à établir une distinction entre les différentes sources d'approvisionnement et la qualité de l'eau et du service

Le réseau de la SEEN

A Guidan Roumdji, le réseau local connaît une faible extension. Ici comme à Say, si la demande du service de branchement privé est faible, ce n'est pas parce que l'utilisateur n'en a pas besoin, mais parce qu'il n'a pas les moyens d'y accéder. Sur les deux sites, les populations trouvent trop cher le coût du branchement et souhaitent des opérations de branchements sociaux en faveur des populations les plus démunies.

« Moi j'ai fait le branchement à plus de 300 m du tuyau principal. Avant que l'eau ne commence à couler au robinet dans ma concession, j'ai dû débloquer plus 360.000 F CFA. C'est ça le montant que j'ai payé pour faire ce branchement. Payer 360.000 F CFA pour avoir un robinet dans sa maison vous voyez que tout le monde ne peut pas faire ça. (un propriétaire de branchement domicilié à Guidan Roumdji, juillet 2009).

J'ai installé mon robinet il n'y a pas très longtemps. Pour avoir ce robinet, j'ai fait ma demande que j'ai déposée à la SEEN. Mais pour venir me l'installer, ça a pris un peu de temps. On m'a dit que le tuyau passe juste devant ma porte et que pour ça je ne dois pas payer beaucoup d'argent. Mais pour avoir ce robinet, j'ai payé plus 100.000 F CFA. Il semble que pour un branchement social il faut payer moins de 20.000 F CFA. Pour les gens qui n'ont pas les moyens il faut les branchements sociaux sinon certaines personnes n'auront jamais une pompe chez eux ». (un propriétaire de branchement domiciliaire à Say, juillet 2009).

Pour mieux comprendre le contexte et les conditions dans lesquelles l'eau est délivrée au robinet sur les deux sites, essayons de schématiser les services et leurs capacités de fonctionnement. A Guidan Roumdji, le réseau local est connecté à deux forages qui alimentent quotidiennement un château d'eau d'une capacité totale de 46 m³. L'ensemble du réseau fonctionne avec 320 branchements dont 19 bornes fontaines publiques (BF) et 301 branchements domiciliaires, pour une population de plus de 10.000 habitants, repartis dans les 7 quartiers de la ville. A Say en revanche, l'alimentation en eau de la population est assurée à partir de

l'unique château d'eau, de 300 m³, connecté à un forage situé à 7 km de la ville. On dénombre ici 387 branchements privés et 27 BF. A Say et à Guidan Roudji, la création du centre remonte aux années 80. A Guidan Roudji tout comme à Say, le système est sous le contrôle de deux agents (le gardien et le chef de centre) sur qui reposent toutes les tâches administratives et techniques¹³. Dans les deux localités, les premières bornes fontaines publiques datent du temps de l'OFEDS. Les fontainiers proposés au BF pour vendre l'eau sont en général choisis par les chefs de quartiers qui sont le plus souvent chargés de gérer les ouvrages.

A Say, la SEEN est implantée dans un local d'environ 20 m² et le bureau du chef de centre est climatisé. On y trouve une armoire métallique, 2 bureaux, 5 chaises, un téléphone, une calculatrice et un ventilateur sur pieds. A l'opposé de la situation des locaux décrite à Say, à Guidan Roudji, le bureau du chef de centre se caractérise par son étroitesse et la vétusté du bâtiment. Il est situé au pied du château d'eau. Le bruit du groupe électrogène qui alimente le réservoir est très assourdissant.

A Say comme à Guidan Roudji, force est de constater que la SEEN est critiquée pour la mauvaise qualité du service et de l'eau. Ces critiques pointent du doigt un certain nombre d'insuffisances : la vétusté des installations, les coupures intempestives de l'eau pendant les périodes de forte chaleur (juin, juillet et août), les retards dans le relevé des compteurs, l'établissement des factures et la distribution de celles-ci, etc. Mais à Guidan Roudji, l'un des problèmes majeurs auquel est confronté le consommateur est celui de la qualité de l'eau au robinet. L'eau a ici un goût saumâtre que les spécialistes attribuent au fluor qu'elle contient. La réalisation du deuxième forage devrait permettre d'améliorer la situation. Mais malgré les changements obtenus, nombreux sont encore les habitants qui préfèrent l'eau du puits à l'eau de la pompe.

Le forage artésien de Balleyara

En 1983, l'entreprise française DRAGAGE chargée de la construction de la route Niamey-Balleyara longue de 96 km a réalisé un forage artésien pour ses activités. Installé à l'ouest de la ville, ce forage a permis de répondre aux besoins en eau des ouvriers sur le chantier. A la fin des travaux de construction de la route, l'ouvrage n'a pas été « fermé », et aujourd'hui, il constitue l'un des principaux points à partir desquels s'effectue l'approvisionnement en eau des populations de la ville de Balleyara, par un réseau d'adduction branché sur ce forage. Le forage fut d'abord géré par le PA qui avait assuré l'entretien et la maintenance avant la commune. En cas de panne, les réparations étaient effectuées sur le budget de la collectivité.

¹³ Parmi les tâches qu'exécutent les agents, on peut citer le relevé mensuel des compteurs et la distribution des factures, la réparation des robinets à la demande des clients, les interventions sur les installations (la tuyauterie notamment) en cas de pannes ou de branchements à effectuer, les voyages à Maradi ou Niamey rentrant dans le cadre du service, l'entretien du château d'eau, et le traitement de l'eau par injection du chlore, etc.

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDI ET BALLEYARA

« Lorsque le forage tombe en panne la réparation était assurée par le PA ». (un conseiller municipal).

Mais il arrive aussi que des commerçants et d'autres bonnes volontés y contribuent.

« Les commerçants aussi s'organisent parfois pour réparer la panne ». (un conseiller municipal à Balleyara, août 2009).

Après l'installation de la commune en 2004, la gestion a été transférée à cette dernière. Aucun comité n'est chargé actuellement de gérer l'ouvrage. L'eau du réseau est gratuite. De même, il n'existe pas de formalités particulières à entreprendre lorsque l'on veut se faire brancher sur le réseau. Pour se connecter, il suffit de payer le matériel nécessaire et d'engager la main d'œuvre pour la réalisation des travaux. Conçu autrefois pour répondre au besoin de la construction de la route ¹⁴, ce forage connaît aujourd'hui des difficultés liées à la surexploitation que lui impose la croissance démographique de la ville.

Malgré la gratuité et la disponibilité de l'eau qu'elle assure, l'eau du forage artésien de Balleyara n'est pas l'eau de boisson privilégiée. On trouve qu'elle a du gaz ou qu'elle contient trop de natron. On dit qu'elle n'est pas bonne parce qu'elle provient d'une nappe «*profonde*», ou que son goût est mauvais parce qu'elle viendrait des «*entrailles*» de la terre. Pour beaucoup de personnes à Balleyara, l'explication du mauvais goût et de la mauvaise odeur de l'eau est à rechercher dans la profondeur de la nappe. Certaines personnes ont installé un robinet dans leurs concessions, mais juste pour assurer les besoins de lessive et de vaisselle.

« Ici j'ai un robinet dans la concession mais l'eau n'est pas buvable, l'eau du robinet a une mauvaise odeur, en plus du goût qui est aussi mauvais. Dans le quartier, il y a un forage fait par des Arabes, c'est là que nous prenons de l'eau pour la boisson. Ici à Balleyara, l'eau du robinet et des puits sert à se laver et pour abreuver les animaux. Pour installer ce robinet, j'ai payé le matériel et la main d'œuvre. Ici personne ne paye de facture. Pour avoir un robinet, il faut seulement payer ses tuyaux pour effectuer le branchement et l'argent pour les manœuvres qui doivent faire le travail ». (un propriétaire de branchement domiciliaire à Balleyara, août 2009).

Sur certains sites, les populations bénéficient gratuitement de la construction des ouvrages et du service de l'eau. A Balleyara, la règle dominante est la gratuité des ouvrages et de l'eau. Dans cette localité, seule la pompe manuelle de la mairie (sur un forage non artésien) fait exception. L'accès à l'eau s'effectue à travers un système de cotisations hebdomadaires de 250 F CFA (soit 1.000 F CFA/mois), institué par la mairie afin de pouvoir faire face à d'éventuels problèmes d'entretien et de maintenance.

¹⁴ Il faut noter que l'entreprise a réalisé des forages dans plusieurs villages que traverse la route. A Hamdallaye, par exemple l'implantation dans le village du personnel américain des Peace Corps a permis de connecter le forage à un château d'eau, à Balleyara en revanche le forage n'est pas connecté à un réservoir.

Dans tous les autres cas, l'accès à l'eau à Balleyara est gratuit quelque soit le type d'ouvrage. Pour effectuer un branchement sur le réseau du forage artésien par exemple, il suffit de payer le matériel nécessaire et d'engager la main d'œuvre pour conduire le travail. Mais partout à Balleyara, les pompes à motricité humaine (forages non artésiens) dès qu'elles sont installées (par les partenaires au développement notamment) attirent les gens du quartier qui abandonnent les puits et les robinets du réseau artésien.

Les pompes à motricité humaine (PMH)

Dans les villages nigériens en général, le forage non artésien équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) s'est un peu partout imposé comme la solution technologique aux problèmes d'eau des populations. Différents partenaires proposent différents modèles (pompes manuelles ou à pied) aux populations des communes.

« Ça fait 2 mois qu'on m'a fait ce forage ici. J'ai appris que des Arabes sont entrain de construire des forages et je les ai approché. Je suis allé d'abord voir le conseiller Djacko, c'est lui qui travaille beaucoup avec eux. Ce forage est une bonne chose pour tout le quartier, car c'est ici que les gens prennent l'eau pour boire et pour donner à leurs animaux ». (usager de forage à Balleyara, août 2009).

Au centre urbain de Balleyara, beaucoup plus qu'à Say et Guidan Roumdji, le forage fait partie du paysage institutionnel local, grâce notamment à l'assistance technique des partenaires qui financent gratuitement la construction d'ouvrages.

« Ce forage qui se trouve devant la PA a été construit aussi par des Arabes. Les travaux sont terminés et on attend qu'ils viennent l'inaugurer. Ce forage est une bonne chose car il va permettre à toutes les familles situées à côté d'avoir maintenant de l'eau sans se fatiguer ». (usager à Balleyara, août 2009).

A Say et à Guidan Roumdji, le faible nombre de forage dans le dispositif local d'alimentation en eau potable des habitants se justifie par une dominance de la connexion dans ces localités au réseau de la SEEN.

Le prix de l'eau au robinet

Le prix de l'eau à la pompe à Say et Guidan Roumdji est diversement apprécié par les acteurs. Les catégories sociales au revenu faible estiment qu', le prix est jugé trop élevé, pour les autres en revanche, il est relativement abordable. Ces appréciations sont à mettre en relation avec le statut social des personnes: représentants de la chefferie locale, agents de services, membres de groupements, gérants, fontainiers, conseillers municipaux, etc.

A Say et Guidan Roumdji, la jarre qui coûtait autrefois de 5 FCFA à la borne fontaine se vend aujourd'hui à 10 FCFA. Autrefois vendu à 10 FCFA, le bidon de 20 litres se vend aujourd'hui à 15 FCFA. Quand au tonneau, il est passé de 60 FCFA à 75 FCFA au niveau de tous les sites. Le prix a été fixé lors de réunions qui ont regroupé divers acteurs concernés : responsables de la SEEN, autorités administratives et coutumières, etc.

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

« C'est à l'issue d'un consensus que les gens s'arrangent car un fontainier qui est là pour le service public ne peut pas dire qu'aujourd'hui, je vends le tonneau à 150 FCFA ou à 200 FCFA. C'est au cours d'une réunion que le prix de l'eau a été fixé. Cette réunion a regroupé plusieurs personnes, il y a les chefs des quartiers et le chef de canton, il y a aussi les fontainiers. C'est toujours donc par consensus avec les chefs de quartiers, le chef de canton et les autorités locales comme le préfet que le prix de l'eau est fixé, et si je suis sollicité, je donne mon avis ». (chef du centre secondaire de Guidan Roumdji, juillet 2009)

« Je n'étais pas là quand les prix ont été fixés. Je les ai trouvés comme ça. Avant les prix étaient différents. Mais d'après ce que j'ai appris, il semble que ces prix là ont été décidés lors d'une réunion du village à laquelle beaucoup de personnes étaient conviées ». (chef du centre secondaire de Say, juillet 2009).

Mais pour certains, le prix de l'eau est plutôt l'affaire de la SEEN qui en fixe le montant en prenant en compte un certain nombre de charges liées au fonctionnement du système : carburant pour faire tourner le groupe électrogène, charges du personnel (fontainiers, plombiers, etc.), charges de maintenance des installations ou du système d'exhaure, renouvellement des équipements dont la durée de vie est limitée, etc.

Les systèmes alternatifs d'approvisionnement en eau

Dans les communes, en plus du réseau urbain de la SEEN et des forages, il existe diverses autres sources d'eau dont l'apport à la satisfaction des besoins en eau au quotidien de la population est loin d'être négligeable. Il s'agit des puits et des points d'eau de surface. Quels sont les rapports des habitants à ces différentes sources d'eau ? A la satisfaction de quels besoins précis répondent-elles ?

- Les puits traditionnels et les puits cimentés

A Say, Balleyara et Guidan Roumdji, avant l'avènement des infrastructures de type modern (puits cimentés, forages, réseau urbain de la SEEN), les gens s'approvisionnaient aux puits traditionnels creusés à la main et à des points d'eau de surface (mares, marigots, koris, affluents, fleuve, etc.). Le puits est souvent creusé à l'intérieur de la concession familiale, dans la cour, lorsque cela est possible. A Balleyara, on trouve un puits dans de très nombreuses concessions. Ces puits sont réalisés par des artisans puisatiers. Dans sa version traditionnelle la plus simple, le puits a au maximum un mètre de diamètre, juste ce qu'il faut à un homme pour y descendre. Son ouverture est renforcée par de morceaux de bois et de paille reliés entre eux par une légère motte de terre. Dans certains cas, on y introduit à l'intérieur des tonneaux reliés entre eux pour renforcer la résistance aux éboulements. Selon la qualité du terrain, le puits peut descendre jusqu'à 3 à 15 mètres de profondeur.



Ces images sont celles du puits de la concession dans laquelle l'équipe a séjourné pendant l'enquête. La concession n'est pas équipée de robinet. Le chercheur puise de l'eau pour sa toilette. Le puits n'a pas de couvercle, pendant l'hivernage, la pluie s'infiltre dedans. La puisette est déposée à même le sol, les bouts de corde qui tombent sous l'effet du frottement contribuent à salir l'eau pendant le puisage.

Puits traditionnel. Balleyara, août 2009 (cliché Younoussi)

Les puits de type cimenté, i sont parfois équipés d'une margelle et d'un système de busage pour consolider la partie basse, et dans certains cas d'un bâti permettant d'installer une poulie. A Balleyara, les puits cimentés existent encore en grand nombre dans les jardins et les champs. A Guidan Roumdji, deux puits sur les 8 qui existent sont toujours fonctionnels. Les autres ont été délaissés et même fermés parfois à cause du réseau urbain de la SEEN. A Say, de très nombreux puits maraichers construits dans les jardins servent au jardinage et à la boisson humaine.

Selon la source du financement, le puits cimenté s'appelle puits de l'Etat « *gomneti deyo* » en zarma et « *rizia gomneti* » en hausa), quand c'est l'Etat qui l'a construit, ou le puits du projet « *porze deyo* » en zarma et « *rizia porze* » en hausa lorsque qu'il a été réalisé par un projet. Au niveau du puits, l'instrument traditionnel de puisage « *logo* » en zarma et « *dyan rizia* » en haoussa était autrefois la calebasse équipée d'une corde en fibres végétales locales. Mais presque partout, il est aujourd'hui remplacé par la puisette fabriquée à partir de chambre à air de camion. Certains habitants peuvent se payer une corde moderne beaucoup plus résistante qu'ils achètent sur place chez le revendeur local ou le jour du marché. Beaucoup de puits fournissent une eau bonne qui ne devient polluée que par manque d'entretien et par l'action des usagers : eau de pluie qui s'infiltre dans le puits, cordes qui trempent dans le puits après avoir traîné sur les abords salis ou pollués, etc.

- Les points d'eau de surface

Les populations utilisent aussi les eaux de surface pendant la saison des pluies. Comme on le sait, partout au Niger, le troisième trimestre de l'année (juillet-août et septembre) coïncide avec la saison des pluies et la formation de très nombreux points d'eau de surface qui rendent l'eau assez disponible pour les populations et le bétail. Dans plusieurs localités, ce n'est qu'après l'assèchement des sources

d'eau de surface que les gens reviennent vers les points d'eau modernes : puits cimentés, BF, robinet, réseau urbain.

Le traitement de l'eau

Les puits étaient autrefois traités par l'agent d'assainissement. Dans le même sens, on évoque le rôle qu'ont pu jouer les services de l'hydraulique par le passé. Mais faute de moyens, ce service public n'est plus aujourd'hui effectué par l'Etat.

Au niveau du réseau urbain de la SEEN, le traitement de l'eau s'effectue par l'injection périodique de chlore et de l'eau de javel dans les châteaux d'eau. La SEEN a le devoir d'assurer la qualité de l'eau jusqu'au robinet du consommateur et d'informer ce dernier sur l'entretien de son branchement après compteur. Selon un responsable de la société à Niamey, la SEEN a un système d'autocontrôle de la qualité de l'eau distribuée à travers 3 laboratoires. En outre, la SEEN sous-traite des analyses supplémentaires auprès d'un laboratoire étatique. Mais l'un dans l'autre, la fréquence des analyses à effectuer dans une localité dépend du niveau de regard que porte la population sur la question. La société s'est engagée à respecter les normes de l'OMS sur les paramètres physico-chimiques et bactériologiques dans tous les centres de son périmètre d'intervention. En revanche, elle dispose de dérogations dans les centres où les équipements ne lui permettent pas d'attendre ces normes.

La gestion locale de la diversité : complémentarité saisonnière et logique concurrentielle

Sur le terrain, nous avons tenté de comprendre le rapport des populations aux différentes sources d'eau. Sur chaque site, les puits et les eaux de surfaces sont perçus comme des sources d'eau alternatives. A Guidan Roumdji en particulier, les puits sont considérés comme des soupapes de sécurité. En cas de panne sur le réseau urbain de la SEEN, les habitants de la ville se ravitaillent au niveau des puits des villages environnants. A Say, le recours à l'eau du puits permet de palier le manque d'eau pendant les coupures à la pompe très fréquentes en période d'hivernage. Pour de nombreuses familles riveraines du fleuve, l'existence de ce cours d'eau est un moyen de remédier au coût de l'eau des bornes fontaines publiques et aux pénuries (baisse de pression allant jusqu'à la coupure) malheureusement très fréquentes au niveau des BF en certaines périodes de l'année.

« Le fleuve est très important pour nous, à part qu'il permet de faire le jardinage, quand il y a des coupures d'eau, c'est là que nous allons. A part le fleuve, il y a aussi des puits un peu partout dans les jardins ». (un habitant de Say, juillet 2009).

Dans ces localités, les différents points d'eau sont perçus par les populations comme des éléments de sécurité. Sur certains sites en effet, le puits demeure toujours une ressource bien intégrée dans le système local d'approvisionnement. Ici comme ailleurs, le constat de l'importance que conservent encore les puits dans les localités équipées du réseau urbain de la SEEN amène à relever que la pompe

moderne n'est pas complètement sûre. La pompe tombe parfois en panne, condamnant ainsi soudainement les habitants à chercher l'eau quelque part. Or les pannes sont inévitablement fréquentes sur des installations soumises à des conditions d'utilisation très intenses et très dures: eau chargée de sable, gestes inadéquats des utilisateurs, etc. Dans d'autres cas, il s'agit de facteurs techniques non encore maîtrisés et qui engendrent par moment des baisses de pression assez considérables. Lorsque la panne arrive, les gens se replient sur les puits traditionnels et les points d'eau de surface (le fleuve à Say) quand ceux-ci le permettent. Les entretiens qui suivent attestent de la propension des usagers à s'orienter vers d'autres sources d'eau, lorsqu'il y a par exemple un problème au niveau de la pompe :

« Moi je prends l'eau à la borne-fontaine. Mais pendant l'hivernage, il y a un vrai problème au niveau de la pompe. Alors lorsque ça arrive, je vais au fleuve prendre mon eau ». (usagère à Say, juillet 2009).

« Les coupures sont fréquentes à Say. Quand y a une coupure, je vais au fleuve pour prendre de l'eau ». (une usagère à Say, juillet 2009).

« Je suis venue au puits prendre de l'eau parce qu'il y a pas d'eau à la BF ». (une usagère à Guidan Roudji, juillet 2009).

III. SALUBRITÉ DES LIEUX PUBLICS ET GESTION DES DÉCHETS AU SEIN DE L'ESPACE DOMESTIQUE

Avec la décentralisation, les communes ont reçu de l'Etat un certain nombre de compétences, dont la responsabilité de l'hygiène et la salubrité publique. On examinera dans un premier point la façon dont les collectivités gèrent les ordures ménagères, les marchés et les autres espaces publics communaux. Dans un second point, on abordera l'espace domestique en portant plus particulièrement la focale sur l'équipement sanitaire privé et la propreté dans les concessions.

La gestion des ordures ménagères

Dès l'installation des communes, des comités furent mis en place un peu partout pour assurer la gestion des ordures ménagères. Comment ces comités t ont-ils été structurés et comment ont-ils fonctionnés? Quelles en sont les difficultés rencontrées ? On passera successivement en revue l'organisation et le fonctionnement des comités sur les différents sites.

Dans la commune urbaine de Guidan Roumdji, la mairie a mis en place en 2005 des comités de salubrité dans la ville. Les 7 quartiers de la ville étaient chacun doté d'un comité. Chaque comité était présidé par un bureau et chaque bureau comprenait un président, un secrétaire et un trésorier. Les comités de quartier étaient coiffés par un comité central. Les comités de quartiers étaient chargés de l'organisation de la collecte des déchets ainsi que de la sensibilisation de la population dans les quartiers. Quant au comité central il avait pour rôle de superviser les activités des comités et de favoriser l'échange de points de vue entre les différentes structures et la mairie.

Dans cette localité, la mairie avait aussi fait confectionner des poubelles (au nombre de 400) sous forme de demi-tonneau et avait réalisé un dépotoir hors de la ville. Elle avait par ailleurs acheté des charrettes (au nombre de 10) destinées à l'enlèvement des ordures. Les poubelles étaient placées devant les concessions et sur certaines voies publiques. Les ordures étaient ensuite enlevées par les charretiers (recrutés par quartier avec l'appui des chefs des quartiers) et acheminées vers l'unique dépotoir prévu à cet effet. Dans certains cas les déchets étaient aussi utilisés pour niveler les rues urbaines inondables ou pour remblayer les trous que provoque le ruissellement des eaux de pluies dans les quartiers. Les déchets sous forme de fumier étaient acheminés dans les champs de culture. En contrepartie du travail accompli les propriétaires octroient des pièces de monnaie aux agents sous forme de frais de cola.

A Guidan Roumdji, l'impression générale qui se dégage des entretiens est celle d'une équipe de salubrité qui avait plutôt bien fonctionné au début. Les

interlocuteurs mettent le fonctionnement relatif des comités à l'actif du paiement régulier des salaires aux agents. En effet conformément à la décision qu'elles avaient prises de concert avec les autres acteurs locaux impliqués dans la gestion des ordures (comité fédérateur, comités de quartiers et chefs de quartiers), les autorités communales ont réussi payer régulièrement les salaires aux charretiers, du moins pendant un temps. L'argent utilisé à cette fin provenait principalement des cotisations bi-hebdomadaires de 50 F CFA que les ménages ont décidé de consentir pour accompagner l'opération. Avec le paiement à terme échu de leurs indemnités les charretiers assuraient à leur tour le ramassage régulier des déchets.

Mais l'expérience n'a été que courte durée. En effet face au refus des populations de s'acquitter des cotisations les membres du comité fédérateur chargés de la collecte d'argent auprès des familles et de la surveillance des activités des charretiers et des comités ont jeté l'éponge. A leur tour, les charretiers ont progressivement laissé tomber le ramassage des ordures et ont utilisé les charrettes à des fins d'activités privées : acheminement de fumier animal dans les champs à la demande des cultivateurs, transport de personnes et de marchandises les jours de marchés, etc. Face au constat de blocage, la mairie a décidé d'agir en retirant purement et simplement les charrettes et en réaffectant la gestion à d'autres personnes, en particulier à des sourds-muets plus disposés a priori à accomplir la tâche.

Au centre urbain de Say, les actions des nouvelles autorités communales ont porté sur un certain nombre d'actions prioritaires. La mairie a fait d'abord construire dans la ville des dépotoirs au nombre de 8. Elle a également acheté des charrettes asines et a engagé des charretiers devant assurer l'évacuation des ordures. Les charretiers étaient répartis par quartier et chacun devrait travailler cinq jours sur sept et consacrer les deux jours de la semaine restant aux activités personnelles. Les familles étaient censées entasser les ordures au niveau des dépotoirs où les charretiers devaient procéder à leur l'enlèvement régulier. Les dépotoirs étaient toujours pleins au point où il fallait plusieurs jours pour qu'un charretier puisse ramasser seul complètement les ordures.

Ici comme à Guidan Roundji, le schéma mis en place a bien fonctionné au début. Les raisons qui expliquent cela sont les mêmes, à savoir le respect par les autorités des engagements qu'elles avaient pris en rapport avec le paiement des salaires aux charretiers. Mais au fil du temps la commune n'a plus réussi à assumer ses engagements, avec pour conséquence l'accumulation de plusieurs mois d'arriérés de salaires. Du coup les charretiers ont décidé de cesser le travail et de garder les charrettes en conditionnant la reprise au paiement de plus d'une année d'arriérés de salaires.

Au chef-lieu de la commune rurale de Balleyara, le dispositif local de gestion des ordures ménagères a pris comme point d'appui l'ancienne équipe de salubrité héritée du PA. Initialement celle-ci s'articulait autour de six charretiers, un tracteur remorque (doté de son chauffeur) et deux charrettes asines. Depuis l'un des ânes est mort et n'a jamais été remplacé. Conformément à ses engagements, la collectivité (PA) avait toujours su verser avec la même régularité aux manœuvres

les 15.000 F d'indemnités mensuelles en échange de quoi ces derniers s'engageaient à leur tour à assurer le ramassage des ordures et l'évacuation hors de la ville. En 2004, de cette équipe ont hérité les nouvelles autorités qu'elles ont ensuite essayé de réorganiser et de redynamiser à leur façon.

Le fonctionnement actuel des structures

A Say et à Guidan Roumdji, les expériences de gestion locale des ordures ménagères connaissent des difficultés. Très engagés au départ, les sourds-muets sont aujourd'hui gagnés par la démotivation à Guidan Roumdji. Ils ne s'adonnent plus au travail comme avant et réclament auprès de la mairie le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaires. A Say, face aux revendications salariales des agents, la mairie a voulu opter pour la méthode de destitution et de retrait des charrettes. Mais elle s'est heurtée à l'opposition des chefs des quartiers qui exigent au préalable le paiement des salaires.

« Ici le ramassage des ordures ne marche plus parce qu'il y a un désengagement de la part de la mairie. La mairie n'arrive plus à payer aux charretiers les 10.000 F CFA qu'elle doit leur donner à la fin de chaque mois. Il y a maintenant plusieurs mois qu'ils n'ont pas été payés. Avec ça, la mairie veut leur retirer les charrettes et les remercier. Mais au niveau des chefs des quartiers, on a exigé de la mairie qu'elle leur paie d'abord les salaires. C'est vrai que les charretiers ne font plus le travail, je vois souvent qu'ils travaillent avec les charrettes pour leur propre compte. Mais la mairie aussi n'a pas raison, car si aujourd'hui les charretiers refusent de remettre les charrettes comme le demande le maire, c'est parce qu'ils n'ont pas été payés ». (chef de quartier à Say, juillet 2009).



Faute de pouvoir contraindre la mairie à s'occuper de leurs problèmes salariaux, les manœuvres ont cessé le travail et pris en otage les charrettes qu'ils utilisent plus souvent à faire du transport.

Charrette asine de la mairie. Say, juillet 2009 (cliché Younoussi)

A Balleyara, la gestion des ordures ménagères repose sur la répartition des éboueurs en 2 groupes. Un groupe de 3 personnes travaille avec la charrette tandis que l'autre suit le tracteur. Ils ont essentiellement en charge le ramassage des ordures le long du goudron et au niveau du marché central.



Tous les jours, sauf les samedis et dimanches, le tracteur et la charrette travaillent de 8 heures à 11 heures. Mais à Balleyara, force est de constater que le marché est un espace public particulièrement sale. Les éboueurs s'en défendent et expliquent la situation par l'inaccessibilité du marché en certains endroits. Du côté de la mairie en revanche, on reproche aux agents de ne pas s'acquitter correctement du boulot. En réalité, les équipes s'occupent plus à balayer le long du goudron que l'intérieur du marché

Tracteur remorque de la mairie, Balleyara, août 2009 (cliché Younoussi)

Les balayages collectifs

A Say, Balleyara et Guidan Roundji, des séances de balayages collectifs sont parfois organisées. Mais dans les discours, c'est surtout la période du régime d'exception¹⁵ qui est évoquée pour traduire les moments forts de mobilisation populaire. Dans certaines localités, l'avènement de la commune et la prise de fonction des nouvelles autorités ont quelquefois permis de perpétuer la tradition. A Guidan Roundji, les autorités municipales élues se sont dès leur installation attaquées à l'insalubrité débordante dans la ville, en s'appuyant sur la participation des populations. Mais l'initiative n'a pas enregistré beaucoup de succès, à cause de l'absence notamment de mobilisation populaire qui a faibli par la suite.

« Avant, on avait un calendrier de salubrité bien organisé, chaque mois, on faisait de la salubrité au moins une fois. On balayait les cimetières, le CSI et l'hôpital. En 2007, la mairie nous a donné 50.000 F CFA pour nous encourager. Le préfet aussi nous a donné 50.000 F CFA. Avant, le conseil des jeunes était dans toutes les activités ici. En 2007, nous avons planté des arbres dans la cour de la mairie. Avec l'agent d'hygiène et d'assainissement, on travaillait ensemble et on balayait chaque fois le CSI. Après le travail, le médecin chef nous donnait parfois 5000 F CFA pour payer de la cola. Au début, c'est-à-dire pendant les deux premières années de la mairie, les activités de salubrité allaient très bien. Mais maintenant, tout est bloqué parce que les gens ne se mobilisent pas

¹⁵ Notamment avec l'encadrement de la « samariya »

comme avant ». (un membre du conseil communal des jeunes de Guidan Roumdji, juillet 2009).

Le balayage des marchés

A Guidan Roumdji, Say et Balleyara, le balayage des marchés est assuré par les mairies qui disposent parfois d'agents autres que les charretiers affectés au ramassage des ordures ménagères. A Guidan Roumdji, la gestion des ordures au marché central est confiée à un manœuvre qui autrefois effectuait le travail avec plusieurs autres personnes. Mais celles-ci ont abandonné du fait de la pénibilité de l'activité (le marché n'est pas clôturé) et de son caractère plutôt bénévole (il ne reçoit pas de salaire). Aujourd'hui, pour mener le travail l'intéressé se fait épauler par trois membres de la famille, en l'occurrence un petit neveu et deux de ses enfants qui profitent des vacances scolaires pour lui prêter main forte. Avec les enfants, il rassemble les ordures et parfois il les brûle sur place. Parfois, ils sont ramassés et déversés aux principaux points de décharges sauvages dans le marché. La mairie lui a affecté une charrette asine, mais pas d'âne. Sans matériels adéquats, l'intéressé s'occupe malgré son âge de la salubrité au niveau du marché autant qu'il le peut.

« Je suis venu ici à Guidan Roumdji depuis le temps de Diori. J'ai travaillé avec la « samarya » où j'ai travaillé comme « dan banga ». On faisait la patrouille dans la ville pour assurer la sécurité des gens. J'étais dans le « banga » lorsque qu'on nous a désignés comme balayeurs du marché. On était au départ 17, mais tous les autres sont partis parce qu'il n'y a que la souffrance dans ce travail. Mais moi je suis resté parce qu'il me faut trouver de quoi nourrir la famille. Sinon tu vois bien mon âge et le travail est très dur, le marché n'est pas clôturé et je n'ai pas de matériel de travail. La mairie m'a donné une charrette sans son âne. Je n'ai qu'une grande tasse mais pas de tenue, de bottes ou de gans pour se protéger. Il y a trop d'ordures dans le marché. Quand je balaie parfois je brûle les déchets sur place, parfois aussi je les verse là-bas au niveau des dépotoirs sauvages ». (balayeur du marché à Guidan Roumdji, juillet 2009).

A Say, le balayage du grand marché (« habu bene ») est assuré par un seul manœuvre qui effectue le travail au moyen d'un râteau. Les ordures rassemblées sont soit brûlées sur place soit déversées à l'un des multiples dépotoirs sauvages autour du marché. Mais à Say comme à Guidan Roumdji, l'absence de clôture favorise la divagation des animaux et le transport par le vent des déchets de toutes sortes dans le marché. Ici comme ailleurs, les éboueurs ne reçoivent aucune gratification de la part de la mairie et se contentent des gestes que leur font les commerçants les jours de marché. Cependant pour les uns et les autres, le geste ne revêt aucun caractère obligatoire

« Il y a un monsieur qui s'appelle Na Yada, c'est lui qui balaie le marché. Je trouve que le travail est difficile pour lui, d'abord parce qu'il est vieux, ensuite parce que le marché n'est pas clôturé. Il n'a pas de salaire, car la mairie ne lui donne rien. C'est avec les commerçants qu'il gagne un peu, mais là aussi, il y a en qui lui donnent et il y a en qui ne donnent pas ». (un commerçant à Guidan Roumdji).

Le montant de la somme collectée auprès des commerçants varie selon les saisons. Autant dire qu'il est plus important en période des récoltes où les activités

marchandes sont en générale plus florissantes, que pendant les périodes mortes où celles-ci accusent une régression.

« Le jour du marché, je passe de hangar à hangar pour collecter l'argent. Tout le monde ne donne pas, certains donnent et certains refusent. Ce que je gagne varie en fonction des moments. Pendant la saison pluvieuse par exemple je ne gagne pas grand-chose, c'est à peine si j'arrive à avoir 3000 F CFA le jour du marché. Mais pendant la récolte, je peux gagner jusqu'à 6000 F CFA. Tu vois que ce n'est pas beaucoup vu surtout le travail qu'il y a à faire dans le marché ». (balayeur du marché à Say, juillet 2009)

Sur tous les sites, force est de constater que la salubrité dans les marchés est l'un des points faibles de l'action communale. Les éboueurs attribuent la situation à l'absence d'un plan d'aménagement du marché qui ne facilite pas tâche à l'équipe. Ici comme ailleurs, le mécontentement est d'autant plus fort que les commerçants établissent un lien entre les taxes qu'ils paient et le faible niveau d'action communale¹⁶. Du coup, les gens se débrouillent pour assurer le minimum de propreté devant leur place ou leur boutique.

« Je ne vois pas ce que la mairie fait dans le marché. Il y a des gens qui sont avec une charrette et un monsieur avec un tracteur on dit que ce sont ceux qui sont chargé de balayer le marché. Mais à vrai dire, moi je ne vois pas ce que font ces gens. Il y a trop de saleté dans le marché et chacun s'occupe de la propreté devant ses étalages ». (un marchand à Balleyara).

A Balleyara, c'est un groupe de vieilles femmes (vendeuses de condiments divers) qui assure les samedis (veille de marché) le balayage à la devanture des boutiques de certains commerçants. En échange de quoi, elles reçoivent de petites gratifications ou la permission d'étaler leurs marchandises à côté des boutiques les jours de marché. Mais autant dire que cette gestion individuelle des ordures ne résout en rien les problèmes globaux de salubrité dans le marché. Les ordures balayées forment souvent de petits tas qui sont brûlées sur place, dégageant ainsi des fumées qui indisposent le voisinage.

¹⁶ A Guidan par exemple, le refus des populations de continuer à s'acquitter de la cotisation des 50 F CFA destinée à faire face aux salaires des charretiers, s'explique par le fait que ces dernières estiment qu'elles payent déjà divers types de taxes à la collectivité, et que par conséquent elles n'ont pas à payer des centimes supplémentaires, notamment pour assurer l'assainissement de la ville.



A Balleyara comme dans les autres localités, on trouve dans les marchés de multiples points de décharges qui ont fini par constituer de vrais dépotoirs sauvages. Ici, des images d'ordures juste à côté des hangars dans le marché à Balleyara.

Tas d'ordures dans le marché. Balleyara, août 2009 (cliché Younoussi)

Les auto-gares

Le nettoyage des auto-gares n'est pas assuré partout. A Guidan Roundji et Balleyara l'absence de clôture rend difficilement envisageable l'initiative. Le vent et les passagers sont les principaux véhicules des déchets. Selon les sites, les déchets se constituent essentiellement de sachets plastiques, de coques d'arachide, de noix de palmier doum, de tiges de mil, de la paille, de déchets de canne à sucre, d'excréments animaux et humains, etc.

« Il y a trop de saletés dans l'auto-gare, le problème c'est parce que c'est pas clôturé. Quand il n'y a pas de clôture, c'est difficile de garder les lieux propres. Je trouve que la gare est mal située ici. Tu vois on est juste au bord du goudron. La mairie doit songer à nous trouver un bon endroit ». (un chauffeur à Guidan Roundji, juillet 2009).

Mais à Say, contrairement aux deux autres localités, force est de constater que la gare demeure un espace public propre. En effet, ici le site est protégée par un mur de clôture d'à peu près deux mètres de hauteur ce qui limite fortement la circulation des déchets et la divagation d'animaux. Le nettoyage est assuré par un ancien chauffeur aidé par ses collègues en activité. Ces derniers participent à l'opération en cotisant 3.000 F par mois destinés à servir de frais de cola à l'agent. Le nettoyage s'effectue de manière hebdomadaire. L'agent dispose d'un râteau mis à sa disposition par la mairie. Les ordures sont quelques fois entassées et brûlées sur place, sinon, elles sont ramassées et jetées dans le dépotoir érigé non loin par la mairie.

« Les déchets sont surtout des plastiques drainés par le vent. Mais il y a aussi d'autres types de saletés que les passagers jettent parfois. Comme il y a la clôture, il n'y a pas beaucoup de saletés comme ce qu'on peut voir ailleurs. Quand je finis de balayer, soit je prends des allumettes et je brûle, ou alors je ramasse le tout pour aller verser au niveau du dépotoir ». (balayeur de la gare à Say, juillet 2009).

Les rues et ruelles

En dépit des discours recueillis à divers niveaux, les voies publiques servent d'endroits à déverser les eaux usées et les déchets de toutes sortes. De même, elles servent de lieux à entreposer divers types de matériaux dans l'attente de les utiliser : tas de briques, de fumier ou de banco qui forment une obstruction au passage des engins et piétons. Ici et là, les voies sont souvent sérieusement dégradées par l'érosion pluviale (cas de Guidan Roumdji) et selon les localités, les seules occasions de nettoyage de ces espaces publics se réduisent aux rares journées de salubrité organisées par les *faada* ou les membres des conseils communaux des jeunes. Ces activités ne sont cependant pas régulières, car plusieurs mois peuvent souvent s'écouler entre deux opérations de salubrité publique.

« On ne peut pas comparer la « samarya » et maintenant. Au temps de la « samarya », les activités de salubrités étaient régulières. Mais maintenant, on peut faire des mois voire même une année sans organiser des journées de salubrité. Avant, il est difficile de voir une concession très sale, mais maintenant, c'est à peine si certaines s'occupent leurs concessions ». (une conseillère à Guidan Roumdji, juillet 2009).

Les bonnes pratiques populaires veulent que chaque ménage ou famille nettoie devant sa porte, mais dans les faits, ces règles ne sont pas respectées. Sur tous les sites, les déchets considérés comme étant les plus gênants et envahissants pour la population sont les sachets de plastiques usagés communément appelés « *leda* ».

Les centres de santé (hôpitaux de district et CSI)

Les CSI et les hôpitaux de district sont censés jouer un rôle central dans l'éducation en matière d'hygiène. Mais dans la pratique, ces établissements ne brillent pas beaucoup dans ce domaine. Au niveau de différents CSI et hôpitaux, l'état des sanitaires réservés aux patients est très peu confortable, et il n'est pas rare de constater que les gens défèquent à côté. Les agents d'hygiène et d'assainissement présents dans les centres de santé doivent en principe veiller au respect des normes en la matière, mais semblent peu disposer à le faire.

Les salles d'injection dans les CSI et les hôpitaux de district sont dotées de poubelles pour la gestion des déchets issus des soins médicaux : papiers, compresses, coton, caoutchoucs, etc. Les poubelles sont enlevées et déposées au niveau d'un incinérateur rudimentaire (ou traditionnel) où s'effectue la destruction au feu (on les brûle). Mais partout, les seringues usagées sont enfouies dans des trous dont la profondeur varie d'un lieu à l'autre (3 mètres à Guidan Roumdji). Le nettoyage des salles est assuré par des manœuvres. Les *faada* et les conseils communaux des jeunes se mobilisent parfois pour donner des coups de balaie dans les CSI et les hôpitaux de district. Mais la pratique est plus régulière chez le conseil communal des jeunes à Say.

« Chaque vacance, il y a une semaine de la jeunesse que nous organisons ici à Say. Pendant cette période, nous balayons les mosquées, les centres de santé, les écoles et

aussi les quartiers. Au sein de notre conseil, on a un club des jeunes très actif et qui se mobilise pour faire ce travail. On fait aussi des remblayages des trous dans la ville. Même maintenant, nous avons ça à l'esprit. Mais pour le moment, on est invité à un grand chantier de reboisement international à Banikoirra au Bénin, dans la région du w. Nous avons choisis 30 jeunes qui vont représenter le Niger. L'Etat a promis de nous donner des bus, on a dit à chaque participant de cotiser 10.000 F CFA. Les ressortissants et certaines bonnes volontés ont promis de nous aider en carburant ». (le président du conseil communal des jeunes de Say, juillet 2009).

Les toilettes publiques

Les latrines publiques ont été souvent construites soit au niveau des marchés soit dans d'autres espaces publics. Dans certains cas, les ouvrages commencent à se dégrader ou le sont déjà par manque d'entretien et de travaux de réfection. A Say, c'est du temps de la sous-préfecture qu'a été réalisé le bloc de sanitaires dans le marché central. Les ouvrages sont aujourd'hui dans un état de dégradation avancé et la mairie n'envisage aucune mesure de réhabilitation.

Mais dans d'autres cas, les ouvrages sont beaucoup plus récents et ont été financés par des projets. A Guidan Roumdji, un bloc sanitaire de latrines et de douches publiques a été récemment construit à l'auto-gare par le FSIL. Il est géré par un manoeuvre¹⁷ désigné par le maire. La fréquentation est très faible et les tarifs sont de 25 F pour les latrines et 50 F pour les douches. A Balleyara, le marché à bétail est doté d'un bloc sanitaire construit par le Lucop¹⁸. La gestion de l'ouvrage est assurée par le comité de gestion du marché, et c'est la mairie qui engage un camion citerne pour faire la vidange. Lors d'un entretien avec l'ancien maire, ce dernier disait qu'il faisait venir un camion citerne de Niamey à cette occasion.

« La mairie n'a pas de camion, quand j'étais maire, je faisais venir un véhicule citerne de Niamey pour faire la vidange au niveau des fosses du marché à bétail. Mais maintenant, je ne sais plus comment ça se passe. Les latrines là on été réalisées par le LUCOP en même temps que la clôture du marché ». (ancien maire de Balleyara, ECRIS, juin 2009).

Les toilettes privées

Dans les marchés, on trouve des toilettes privées dans certains cas. A Balleyara, le marché central compte 5 blocs sanitaires appartenant à des privés notamment aux commerçants locaux. L'accès aux sanitaires est payant. La gestion est assurée par des adolescents âgés de 12 et 13 ans. Ils collectent l'argent et procèdent au versement auprès des propriétaires en fin de journée. Ils ne sont pas gratifiés, car tous se disent en effet membres de la famille des commerçants chez qui ils sont le plus souvent logés depuis l'arrivée en ville. A Say, il existe un bloc sanitaire de 2

¹⁷ Ce manoeuvre est en même temps le gardien de nuit de la mairie.

¹⁸ Le Lucop est un projet allemand de lutte contre la pauvreté. Il est le partenaire principal de la commune de Balleyara qu'elle appuie dans plusieurs domaines d'activités. Les sanitaires du marché à Bétail ont été réalisés par le même partenaire en même temps que la clôture de ce marché.

latrines et 2 douches construit dans l'enceinte de l'auto-gare par un commerçant. Mais le faible flux de passagers et les habitudes des gens de la ville très proches encore de celles des broussards font que ces sanitaires drainent très peu de monde. Le propriétaire trouve l'entreprise pas rentable et envisage purement et simplement la fermeture.

« Les latrines ne marche pas ici Say. La mairie avait construit après le mien un bloc sanitaire dans l'autre marché, mais elle a fini par abandonner la gestion parce que les gens ne les fréquentent pas du tout. Au niveau des douches, c'est seulement pour la prière du vendredi que les gens viennent pour se laver. Il y a une BF juste à côté qui a connu plusieurs gérants parce que ça ne marche pas bien. Je crois que je vais finir par fermer les latrines et les douches parce que ça ne me rapporte rien du tout ». (le gérant du bloc sanitaire de la gare de Say, juillet 2009).

Sur différents sites, la vidange des eaux usées des sanitaires n'est pas un modèle d'hygiène.



A Balleyara la vidange s'effectue au moyen d'une motopompe qui déverse les déchets dans un trou creusé en plein milieu du marché. Ce trou fait à ciel ouvert reste sans être fermé et les odeurs indisposent le voisinage.

Vidange des eaux usées dans le marché. Balleyara, août 2009 (cliché Younoussi)

Les abattoirs

Situés antérieurement en plein centre ville, les abattoirs ont été partout délocalisés à la périphérie. Le déplacement vise la modernisation et le renforcement des capacités des installations et les bouchers sont responsabilisés à l'entretien et à la gestion. Mais sur tous les sites, les ouvrages présentent des problèmes à peu près identiques: absence de clôture et d'adduction d'eau potable, système inefficace d'écoulement du sang des animaux, etc.



Images d'enfants autour du puits de l'abattoir à Guidan Roumdji. L'eau utilisée suinte directement dans le puits. Sur tous les 3 sites, les abattoirs ne disposent pas de robinet. De même, il n'y a pas de hangar pour permettre aux utilisateurs de se mettre à l'abri du soleil ou de la pluie. Par ailleurs, pour l'acheminement de la viande du lieu d'abattage au centre ville, ce sont des charrettes asines et les enfants qui sont utilisés pour le transport.

Images de puits au niveau de l'abattoir, Guidan Roumdji, juillet 2009 (cliché Younoussi)

La gestion des ordures dans l'espace domestique

- L'équipement sanitaire domestique

On a souligné l'appui des partenaires à la réalisation d'équipements sanitaires collectifs. A l'inverse, il n'y a pas de politiques d'investissements dans les équipements domestiques.

A Guidan Roumdji cependant, la mairie a initié la réalisation de latrines dans certaines concessions. L'opération a débuté par la construction des fosses, mais le travail est arrêté faute de financement. De même, dans la même commune un partenaire appuie les populations dans la réalisation des latrines familles, mais le projet concerne plus les villages que la ville.

« Ici à Guidan Roumdji, la mairie a tenté de faire des latrines dans certaines concessions. Mais tout est stoppé parce qu'il n'y a pas d'argent. Avec l'aide du centre Carter, la commune a bénéficié d'un programme de construction de latrines à dalles dans les villages. 26 villages pilotes ont été choisis. Il est prévu la construction en tout de 3362 latrines. Dans ces villages, il est prévu la formation des gens à la fabrication de savon devant servir à laver les mains à la sortie des toilettes. Parmi les acteurs qui ont été formés, les enseignants sont les premiers concernés. La ville de Guidan Roumdji ne fait pas partie du programme. (l'agent d'hygiène et assainissement de Guidan Roumdji, juillet 2009).

De même, la réalisation de latrines de type traditionnel est très peu développée sur ces sites de l'enquête. A Guidan Roumdji, sur les 15 concessions enquêtées, 6 disposent de latrines, et seulement 4 sont équipées de latrines et douches. A Say, sur la dizaine de concessions visitées, seulement 6 disposent de latrines et 5 ont à la fois douches et de latrines. A Balleyara, malgré sa réputation de ville commerçante, sur les 8 concessions de l'échantillon, 4 seulement possèdent des douches et latrines à la fois, et 3 disposent de latrines. Pour toutes les concessions

sans latrines, les habitants se rendent en brousse et quelques fois chez les voisins pour se soulager.

« On n'a pas de latrine dans la concession. Pour faire une latrine qui tient contre la pluie, il faut un peu d'argent pour payer le ciment. Or le sac de ciment coûte cher maintenant. Quand quelqu'un sent le besoin il va en brousse. On a l'avantage que la brousse n'est pas loin. Quelques fois aussi, on se rend chez le voisin ». (chef de ménage à Guidan Roundji, juillet 2009).

A Say, les berges du fleuve sont les endroits où les enfants et mêmes les adultes vont souvent déféquer. Sur tous les sites, le système d'évacuation des eaux usées est le même.



Pour évacuer les eaux usées, on creuse une canalisation rudimentaire qui transperce le mur de la concession. Dans la plupart des cas, les puisards sont peu profonds et à ciel ouvert, les eaux usées des douches débordent partout dans la rue.

Système d'évacuation des eaux usées de douche, Say, juillet 2009 (cliché Younoussi)

Dans quelques concessions équipées de douches et de latrines modernes, la douche est parfois raccordée à la latrine cimentée. Cette pratique se rencontre surtout chez les fonctionnaire et commerçants locaux qui disposent de moyens.

- La propreté dans la concession

Le balayage est cité par les femmes comme la manière la plus appropriée pour nettoyer les lieux domestiques. La règle généralement évoquée est de deux balayages par jour, le matin et le soir dans la maison et la cour. Le balayage s'effectue à l'aide d'un balai sans manche qu'on désigne par « *sunsia* » en haoussa et « *habirgui* » en langue zarma. Dans la conception traditionnelle de la division des tâches entre les sexes, la responsabilité de la propreté du foyer revient à la femme qui peut se faire aider de ses enfants. Mais dans certaines concessions, on observe un certain décalage entre la norme et la pratique, par exemple, lorsque que la femme s'adonne à une activité productive, et qu'il n'y a personne pour faire le travail à sa place, elle n'a pas toujours le temps de balayer la maison 2 fois dans la journée.

« Je balaie chaque jour la concession. Mais je le fais le plus souvent une seule fois dans la journée. Je quitte tôt le matin pour aller travailler dans mon jardin, et le soir au retour, je reviens fatiguée. Si j'avais des grandes filles, elles pouvaient le faire, mais comme ce n'est pas le cas, je balaie la maison le matin avant de partir ». (une ménagère à Balleyara, août 2009).

Le respect du principe de deux balayages par jour dépend surtout de la présence des filles dans la maison pour épauler les mamans. Au sein des ménages, les filles sont formées assez tôt à leurs futures tâches de femme au foyer. L'intérieur de la maison est partout l'objet d'une attention particulière. En effet, en plus du balayage quotidien, on met aussi assez régulièrement de l'encens dans la maison. Dans des cas très rares, il nous a été signalé une répartition du travail entre l'homme et la femme. La femme s'occupe du balayage de l'intérieur de la concession, tandis qu'à l'homme incombe la responsabilité de la cour extérieure. Mais il s'agit beaucoup plus d'une exception que de la règle.

- L'emplacement des poubelles et des dépotoirs

A Guidan Roumdji, les poubelles sont placées devant les portes de certaines concessions et sur certaines voies publiques. En concertation avec les comités de quartiers et le comité fédérateur, la mairie était à l'origine de la décision. Mais ce choix agréé également les populations, puisque beaucoup de personnes interrogées apprécient positivement l'idée.

« C'est bien de placer les poubelles devant les portes des concessions. Ça facilite le travail pour nous. On n'a pas besoin d'aller trop loin pour verser les ordures. Il suffit de balayer et de verser ça ici. Les gens viendront après chercher ça, c'était vraiment bien. (une ménagère à Guidan Roumdji, juillet 2009).

Mais une bonne partie des poubelles sont aujourd'hui trouées ou endommagées. La plupart regorgent de sable et de déchets et donnent l'impression de n'avoir jamais été vidées. Dans cette localité, un seul dépotoir « officiel » (en matériaux définitifs) a été réalisé et se situe hors de la ville. Le passage de l'équipe sur les lieux a permis de constater qu'il est vide et qu'il ne reçoit plus les ordures.

A Say, plusieurs dépotoirs sont implantés dans différents quartiers de la ville. L'installation de ces dépotoirs a été décidée par l'autorité municipale en concertation avec les chefs des quartiers. Mais la plupart des gens interrogés trouvent très peu judicieux le choix du site d'implantation de certains dépotoirs, notamment ceux se trouvant à proximité de la porte d'entrée principale du lycée municipal, à proximité des murs du CSI, ou encore non loin des murs de la mosquée de vendredi. Les dépotoirs sont pleins à craquer car beaucoup ne sont plus vidés régulièrement. Cette situation offre un spectacle de désolation pour les habitants qui interpellent la mairie

« Regardez les dépotoirs, on dirait qu'il n'y a pas de mairie ici. Partout où vous allez, les dépotoirs sont dans cet état. Il faut vraiment que la mairie fasse quelque chose ». (un riverain de dépotoir à Say, juillet 2009).

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

A Balleyara, la ville ne dispose d'aucun dépotoir « *officiel* ». Tous les lieux de décharge des déchets sont des dépotoirs sauvages. On en trouve partout dans l'espace urbain, à l'intérieur de la ville comme à l'extérieur, dans le marché comme à proximité des édifices publics : écoles, centre de santé, mosquées, etc.

IV. LES MÉTIERS AUTOUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les métiers autour de l'eau

Les commerçants de l'eau

Il s'agit de ceux qui font de la vente d'eau, sous forme de « *pure water* » notamment une activité régulière. On les retrouve dans différentes zones urbaines et semi-urbaines du pays, là où la connexion à l'électricité a permis à l'activité de prendre forme. Celle-ci consiste à conditionner l'eau dans des sachets (de 250 à 500 millilitres) et à la proposer tiède ou fraîche au consommateur. Sur certains sites de l'enquête, l'activité est rentable et elle emploie une main d'œuvre non négligeable. A Balleyara, A. A est un vendeur de « *pure water* ». Il exerce cette activité depuis plus d'une année. Au début, il s'approvisionnait auprès d'un fournisseur à Niamey qui lui livrait sur place la quantité de sachets nécessaires. Mais depuis un certain temps, il procède lui-même au conditionnement de l'eau en payant à Niamey les sachets vides dont-il a besoin.

« Ça fait longtemps que je fais ce travail. Avant, je m'approvisionnais à Niamey auprès d'un commerçant qui m'apportait l'eau déjà conditionnée jusqu'ici. Mais depuis un an maintenant, je paye les sachets à Niamey et je fais le conditionnement moi-même sur place. Au début ce paquet de sachets là, je le payait à 45.000 F CFA. Mais maintenant qu'il y a beaucoup de fabricants (Ghana et Nigeria) il nous revient à 35.000 F CFA. Dans ce paquet, je peux vendre jusqu'à 120.000 F CFA. C'est dans cette somme que je paye l'eau et la main d'œuvre. Les « *gaa rua* » me livrent le bidon à 50. F CFA. En attendant le marché, je fais la mise en sachets avec ces enfants qui travaillent avec moi ». (A.A, « fabricant » et vendeur de « *pure water* » à Balleyara, août 2009).

L'intéressé dispose d'un magasin de stockage à Balleyara à partir duquel il effectue le ravitaillement de plusieurs petits détaillants. Il se fait assister dans le travail par 5 jeunes payés à la tâche. Trois vendeurs d'eau « *gaa rua* » lui assurent l'approvisionnement en eau à partir du forage de la mairie dont l'eau est la plus prisée pour son bon goût.

« Je prends l'eau au forage qui se trouve à la mairie. C'est cette eau que les gens préfèrent beaucoup parce que le goût est bon et aussi elle n'a pas de mauvaise odeur comme l'eau de la pompe ». (un « *gaa rua* » à Balleyara, août 2009).

Les exploitants des BF (gérants et fontainiers)

A Say et Guidan Roudji, la réalisation des BF est récente. Certains gérants ont acquis la gestion au moment où l'exploitation du réseau était encore assurée par l'OFEDS dans les années 1980. A l'époque, la désignation des exploitants se

faisait par les chefs des quartiers. Au niveau des deux localités, la procédure d'obtention d'une BF aujourd'hui comporte officiellement plusieurs conditions. Il faut en effet établir une police d'abonnement et résider dans le quartier. A cela, s'ajoute le versement de 50.000 F CFA de caution et l'établissement d'une demande adressée à la société (SEEN).

« J'ai deux BF que je gère. J'ai été choisie lors d'une réunion du quartier. On a demandé aux femmes de donner leurs noms. On était 4 femmes. Puis on a envoyé nos noms à Niamey. On a longtemps attendu, puis un jour, on est venu me dire que mon nom avait été retenu. Les pompes étaient déjà implantées, c'est donc après qu'on nous a choisis. La réunion s'est déroulée en présence de plusieurs personnes. Il y avait à l'époque le sous-préfet, le chef de canton, les chefs des quartiers et le chef de la SEEN. Lorsque j'ai été retenue, on m'a dit de payer une caution de 50.000 F CFA, j'ai fait aussi ce qu'on appelle police d'abonnement et j'ai payé les frais de timbre aussi ». (gérante de BF à Guidan Roudji, juillet 2009).

Mais, selon les informations, ces critères ne sont pas toujours respectés dans la pratique. On peut en effet bénéficier d'une BF sans remplir toutes ces conditions. Tout dépend en fait du demandeur et de ses rapports aux responsables à divers niveaux. Dans certains cas, ce sont les gérants eux-mêmes qui sont les fontainiers. Dans d'autres cas en revanche, ces derniers ont choisi des fontainiers qui sont le plus souvent un membre de la famille. Les BF sont relevés chaque jour à la fin de la journée et le fontainier verse au comptant le montant correspondant à l'affichage au compteur. La rémunération des fontainiers est proportionnelle aux montants des ventes effectuées et le revenu du fontainier lui est versé à la fin du mois. Tous les fontainiers pratiquent la pluriactivité. Ils déclarent que le revenu retiré de la vente de l'eau est insuffisant pour couvrir les charges familiales et souhaitent une valorisation plus significative de la tâche.

« Je suis chargé de vendre l'eau au niveau de cette pompe. Je suis là toute la journée, si tu me vois bouger d'ici, c'est pour aller prier. Sinon, même le manger, c'est ici qu'on me l'amène. L'argent qu'on gagne par jour varie selon les saisons. Pendant la saison chaude, je gagne entre 2000 et 3000 F CFA/jour. Pendant l'hivernage où l'eau ne se vend pas beaucoup, je gagne à peine 1000 F dans la journée. La femme pour qui je vends me donne un salaire par mois, mais je trouve que ce qu'elle me paye est très bas et je souhaite qu'elle m'augmente quelque chose car j'ai une femme et des enfants à nourrir ». (fontainier à Guidan Roudji, juillet 2009).

Le relevé du compteur en vue de l'établissement des factures est effectué par l'agent de la SEEN. La position de gérant ou de fontainier est assez valorisante pour ceux qui l'occupent. Ils ont devenu populaires dans les quartiers car ils ont affaire avec toutes les familles et ils connaissent ainsi beaucoup de gens. De très significative, ils ont l'impression de sortir de l'anonymat et disent faire l'objet d'une reconnaissance collective.

« Tout le monde me connaît dans le quartier. Dès que vous dites Maimouna, on sait de qui il s'agit. C'est mon papa qui a d'abord géré la pompe. Après sa mort, j'ai pris sa place. Si dans la journée on ne me voit pas à la pompe, les gens cherchent à savoir ce qui ne va pas. Quand vous vendez l'eau, vous êtes comme un commerçant, il y a des gens qui n'ont pas l'argent pour payer l'eau tout de suite, alors ils demandent de leur donner à crédit. Je donne du crédit à beaucoup de gens, il y a en a qui payent, mais il y a en a qui ne payent

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

pas. Actuellement j'ai de l'argent avec certaines personnes, mais je n'en fait pas un problème. Je me dis que c'est parce qu'ils n'ont pas de quoi payer. Je n'écris pas les noms de gens, j'essaye de les garder en tête ». (gérante de BF à Say, juillet 2009).

Mais le rôle a parfois des aspects ingrats. En effet, les gérants ou fontainiers doivent être tout le temps présents sous peine d'être critiqués par les usagers. Or, au niveau de certaines BF, les interlocuteurs se plaignent de ne pas avoir beaucoup de clients.

« Le problème avec les gens, c'est que dès que tu bouges même une minute on commence à te critiquer et à parler mal de toi. Il faut toujours être sur place, alors que parfois l'eau ne se vend pas beaucoup ». (une fontainière à Guidan Roumdji, juillet 2009).

La consommation de l'eau au niveau d'une BF varie selon le lieu d'implantation de l'ouvrage. Elle est par exemple plus importante au niveau des BF implantées à côté des marchés, que partout ailleurs dans la ville.

« Cette BF a été implantée par la mairie. Elle a pensé qu'il faut une BF dans le marché et à mon avis c'est une bonne affaire puisque l'eau se vend bien. Il y a non seulement les gens du marché qui payent l'eau mais aussi ceux de la gare (le jour du marché en particulier). Un jour de marché par exemple, je peux gagner entre 7000 et 8000 F CFA, parfois aussi plus que ça ». (fontainier de la BF du marché de Guidan Roumdji, juillet 2009).

De même, les ouvrages situés dans le centre des quartiers rapportent plus que ceux se trouvant à la périphérie. Cette situation pose le problème plus général de la planification des ouvrages. Par ailleurs, la consommation varie selon les périodes saisons : hausse en période de chaleur et baisse pendant l'hivernage. En période de grande affluence, au cœur de la saison sèche notamment, les fontainiers ou les gérants sont parfois les maîtres du « *rang* » ou de la longue file d'attente dont personne ne veut respecter l'ordre.

« C'est surtout pendant la saison de chaleur qu'il y a du monde autour de la pompe. Ce qui explique cela, c'est parce qu'en ce moment les eaux de surface ont tari. Or, pendant cette période de pluies à laquelle vous êtes venu, les gens trouvent de l'eau partout. Tu vois depuis le matin que je suis là, j'ai pas encore enregistré plus de 15 personnes. Tu vois les gens qui vont aux champs là-bas, beaucoup n'amènent pas de l'eau avec eux, ils trouveront de l'eau dans les champs. Si tu veux voir la différence, il faut venir ici pendant les mois de mars, avril, mai et juin, là tu verras beaucoup de monde autour de la pompe. Pendant cette période, tu trouveras des bidons alignés partout, souvent ça pose problème car il y en a qui ne veulent pas respecter ligne ». (gérant de BF à Guidan Roumdji, juillet 2009).

Les vendeurs traditionnels d'eau ou « gaa rua »

Sur tous les sites, ils sont connus sous le nom de « *gaa rua* », qui veut dire « voilà l'eau » en haoussa, pour désigner leur rôle de vendeurs d'eau. Au stade actuel de nos recherches, nous ne savons pas grand-chose de la genèse de l'activité de « *gaa rua* » dans les différentes localités. Mais nous savons par contre que c'est une pratique qui a d'abord pris forme dans les grands centres urbains avant de s'étendre progressivement aux centres semi-urbains. A Niamey les premiers

porteurs du métier étaient ceux qu'on appelle couramment les « *gao boro* » pour désigner certains habitants de Gao (Mali), particulièrement d'origine bella, pour qui Niamey était jusqu'à une époque la première destination sur le chemin de l'exode. Aujourd'hui encore, ce sont les Bellas qui se rencontrent le plus dans ce secteur dans diverses localités. A Say et Balleyara, ceux que nous avons interviewés sont tous d'origine bella.

A Guidan Roumdji en revanche (dans le milieu « *hausaphone* »), on y a trouvé plus de Hausa que de Bella. Les « *gaarua* » sont tous en général des hommes et la plupart ont de la famille au village et arrêtent le travail à l'approche de l'hivernage pour se consacrer aux travaux champêtres. Mais pour certains d'entre eux, l'arrêt de l'activité pendant cette période s'explique aussi par la baisse de la demande liée à l'existence de plusieurs sources alternatives d'approvisionnement (les eaux de surface).

« Une fois que la pluie commence à tomber, les gens consomment de moins en moins l'eau de la pompe. Comme il y a de l'eau partout, l'eau ne se vend pas beaucoup et donc, nous aussi on est obligé d'arrêter le travail. Il y a des gens qui consomment les eaux des marres, et d'autres qui recueillent l'eau de pluie à partir du toit des maisons ». (gaa rua à Guidan Roumdji, juillet 2009).

Pour beaucoup, l'instrument traditionnel de port d'eau demeure ce réservoir communément appelé « *touque* » transporté sur les épaules. Mais la modernisation de l'activité fait que l'on utilise de plus en plus une charrette ou « *pousse pousse* » pouvant contenir plusieurs bidons à la fois, jusqu'à une douzaine.

Les vendeurs d'eau fraîche

Ce sont des jeunes garçons qui exercent l'activité pour le compte des familles de fonctionnaires et autres notabilités locales. Ils se rencontrent surtout dans les centres urbains, comme par exemple à Guidan Roumdji, mais de plus en plus aussi dans de nombreux centres semi-urbains avec le programme d'électrification rurale du Programme Spécial du Président de la République (PSPR) qui permet à certaines localités d'être désormais connectées au réseau électrique. Ceux qui exercent ce travail ont entre 12 et 14 ans et sont originaires de la localité ou des villages environnants. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'enfants déscolarisés qui quittent les villages en quête d'emploi dans les centres urbains et semi-urbains.

Pour nombre d'entre eux, il s'agit du premier travail hors du milieu familial. Le travail consiste à remplir des sachets d'eau et à les placer dans un congélateur ou réfrigérateur. Lorsque l'eau est rafraîchie, ils remplissent des thermos et sillonnent la ville ou le village à la recherche d'acheteurs. Le transport s'effectue parfois sur la tête, parfois aussi dans des brouettes. La journée de travail commence tôt le matin à 8 heures et se poursuit jusqu'à la tombée du soleil avec toutefois une pause déjeuner. La rémunération est mensuelle et le salaire est souvent très dérisoire : entre 3000 et 4000 F.

Les artisans puisatiers et les plombiers

Certains artisans puisatiers agissent au titre d'ONG nationales. C'est le cas par exemple de B. A que nous avons rencontré à Balleyara. Il enregistre les demandes des populations et les transmet à la représentation de son ONG basée à Niamey. Celle-ci est chargée de trouver le financement nécessaire auprès des bailleurs. Dans ce milieu la connaissance des partenaires est importante pour l'obtention de financement. A Balleyara, à cause des risques d'éboulements fréquents, le fonçage des puits connaît un ralentissement pendant la saison des pluies.

Les plombiers effectuent des branchements de pompes dans les jardins et les concessions et font aussi la plomberie des toilettes. Ils exécutent des contrats de personne à personne ou en signant des marchés avec des services et sociétés. La plupart des artisans plombiers ont reçu de formation en rapport avec l'activité qu'ils exercent et ont formé à leur tour plusieurs jeunes. A Balleyara, l'artisan plombier que nous avons rencontré travaille avec 30 manœuvres qu'il utilise de manière rotative selon la nature du contrat sur divers chantiers.

Les métiers autour de l'assainissement

La maçonnerie

La plupart des maçons ont appris le métier sur le tas ou l'ont hérité d'un parent. Certains exercent l'activité depuis de nombreuses années : à Guidan Roumdji Amadou Neino a 20 ans d'expérience. Ils sont en général reconnus pour divers types de constructions : maisons d'habitations, magasins de stockage de vivres, douches publiques et privées, latrines ou « *salga* ». La maçonnerie n'est pas la principale activité. En effet, on exerce l'agriculture mais aussi d'autres types d'activités saisonnières qui sont sources de revenus supplémentaires. Il s'agit par exemple du ramassage de la paille ou du bois, Les maçons mettent souvent un mois, voire plusieurs sans qu'on fasse appel à eux. Pas plus de 5 demandes dans une année. Ils ne sont pas toujours payés à la fin du travail. La durée de creusage d'une douche ou d'une latrine de type traditionnel peut atteindre une semaine.

Les manœuvres et gardiens des toilettes publiques

Il s'agit des manœuvres et gardiens au niveau des centres de santé et écoles. Dans certains cas, ces rôles sont assurés par des personnes différentes. Dans d'autres cas en revanche, l'exercice ces fonctions incombe à une seule personne. Au niveau de certaines écoles, le manœuvre assure le balayage de la cour intérieure et extérieure de l'établissement. Certaines écoles ont recruté des gardiens par le biais du COGES et de l'association des parents d'élèves pour s'occuper du balayage des lieux et de la « lutte » contre la défécation dans la cour. L'initiative se retrouve surtout au niveau des écoles bénéficiant de l'appui de partenaire (JICA). A Guidan Roumdji, le salaire du gardien chargé d'assurer ce rôle est pris en charge à partir de cotisations annuelles des parents d'élèves.

Les vidangeurs de douches et latrines

Les communes ne sont pas dotées de moyens matériels nécessaires (citernes) pour s'occuper de la vidange des douches et latrines publiques. Dans de rares cas, la vidange s'effectue au moyen d'un véhicule citerne que l'on fait venir de Niamey pour ce qui est du cas de Balleyara et Say, ou de Maradi s'agissant de la commune urbaine de Guidan Roudji. Dans les cas les plus courants, la vidange s'effectue manuellement en ayant notamment recours au service des vidangeurs traditionnels. Ceux qui exercent l'activité de vidange sont soit des étrangers soit des autochtones anciens captifs (descendants d'esclaves). Lorsque la vidange est effectuée par le véhicule, ce dernier aspire d'abord la partie liquide et le vidangeur se charge ensuite d'évacuer les déchets semi-solides qui restent dans la fosse. Les vidangeurs n'ont souvent aucune formation pour le travail qu'ils exercent. La plupart l'on appris sur le tas. En plus de l'activité de vidange, certains vidangeurs sont constructeurs de latrines et de douches, c'est à dire qu'ils pratiquent d'une certaine façon l'activité de maçonnerie. Mais beaucoup d'entre eux exercent des activités autres. Le coût d'une vidange peut varier d'une localité à l'autre et selon les types d'ouvrages et de clients concernés. Pour la vidange des fosses dans les services, le prix est plus élevé que pour les particuliers et varie en fonction du nombre de jours de travail. Ainsi, pour vidanger les fosses des différents centres de santé à Say les deux vidangeurs que nous avons rencontrés ont travaillé 9 jours pour un salaire de 75.000 F CFA. A la NIGELEC pour un travail de deux jours ils ont été payés 20.000F CFA. Ils disposent d'une pelle, d'un râteau et de divers autres outils de travail qu'ils ont payé à leurs frais. Les vidangeurs se font en général aider de manœuvres dont le nombre varie en fonction de l'importance et de la durée du travail. Ils évoquent comme difficulté l'effondrement des trous lors de la construction et de la vidange de latrines, notamment les latrines de type traditionnel. Certains vidangeurs ont évoqué le refus du paiement à la fin du travail et se plaignent de l'absence de matériel de travail adéquat (masque, gants) qui les expose aux mauvaises odeurs et aux maladies.

« La vidange des fosses nous expose à des risques. C'est un travail dangereux car dans les fosses on trouve des morceaux de verres cassés, des aiguilles, des seringues, des couteaux et bien d'autres objets tranchants ». (vidangeur de fosses à Say, juillet 2009).

Avant de vidanger les latrines, on y verse en général du pétrole ou de l'huile de vidange pour atténuer les mauvaises odeurs. L'usage du grésil n'est pas très répandu en raison du prix relativement élevé. Les gens ont une perception souvent ambivalente de ce métier. On parle d'un côté de métier peu honorable et de l'autre d'un métier comme les autres.

« Il y a des gens qui ne nous considèrent pas et qui ne considèrent pas trop notre travail. Ils trouvent que c'est un travail sale et déshonorant. En même temps il y a des gens pour qui c'est un métier comme les autres ». (vidangeur de fosses et latrines à Guidan Romdji, juillet 2009)

V. LES USAGES DE L'EAU ET LES REPRÉSENTATIONS POPULAIRES AUTOUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Sur chaque site, l'étude a consisté à repérer au travers des entretiens et observations les usages récurrents se rapportant à l'eau. Ainsi, les usages que nous avons relevés renvoient essentiellement aux usages domestiques de l'eau et aux activités de production agricole et maraîchère. Je présenterai dans les lignes qui suivent quelques-uns des aspects fondamentaux des usages locaux de l'eau.

Les usages domestiques de l'eau

Il s'agira à partir de l'observation des activités quotidiennes au sein des ménages, et des entretiens avec diverses personnes, de faire ressortir à quoi sert l'eau et comment est manipulée par les acteurs sociaux au sein de l'espace domestique.

- L'eau utilisée pour la boisson

L'eau est utilisée à la fois pour la boisson humaine et pour abreuver les animaux. Pour l'abreuvement, le choix d'une source d'eau importe peu, pour la consommation humaine en revanche, les discours sur la qualité de l'eau sont assez récurrents. A Guidan Roumdji, Balleyara et Say, on observe une certaine variation dans les discours sur la qualité de l'eau de boisson. On peut attribuer cette variation à l'agrégation de divers facteurs : le niveau de la scolarisation, la perception que l'on se fait de son rang social (selon que l'on est un chef de canton, un chef de quartier, un maire, un conseiller municipal, un enseignant, un agent de santé, un commerçant, ou un citoyen ordinaire, etc.), les moyens financiers dont on dispose pour payer l'eau, le type d'activité socio-économique pratiquée, l'intériorisation des valeurs d'hygiène, la connaissance des maladies qu'occasionne la consommation d'une eau non potable, etc.

Pour de nombreuses personnes enquêtées, l'eau se boit en général tiède, c'est-à-dire sans qu'elle ait fait l'objet d'un quelconque rafraîchissement préalable. Dans la plupart des cas étudiés, nous nous trouvons en face d'une population urbaine dont la majorité a des traditions rurales et des faibles revenus. Cependant, quelques personnes aisées disposent de réfrigérateurs à domicile et peuvent s'offrir le luxe de boire de l'eau fraîche. Avec le développement de plus en plus accentué du commerce de l'eau, il y a désormais la possibilité de s'acheter de l'eau fraîche ou glacée dans ces localités. Ainsi, un peu partout, l'eau se vend aujourd'hui reconditionnée en sachets (« pure water »). A Balleyara l'activité s'est développée plus qu'à Say et Guidan Roumdji grâce au développement sur place du travail de mise en sachets par des commerçants.

- L'eau utilisée pour la toilette, la lessive et la vaisselle

« On a besoin d'eau pour les besoins de la famille, par exemple pour faire la vaisselle, la lessive, mais aussi pour se laver. Rien que pour la toilette des enfants, il nous faut 5 à 6 seaux d'eau par jour ». (ménagère de Balleyara, août 2009).

Dans les concessions, les pratiques de propreté qui visent à séparer le propre du sale intègrent aussi les usages domestiques de l'eau : toilette, lessive et vaisselle. Cependant, toutes les eaux ne sont pas préférées au même degré. A Balleyara, l'on préfère moins l'eau du robinet pour la lessive et la toilette parce qu'elle empêche au savon de mousser. A Guidan Roumdji, l'eau du robinet porte aussi les mêmes stigmates pour les mêmes raisons. Dans ces deux premières localités, c'est l'eau du puits et du forage qui est la plus prisée. A Say en revanche, l'eau de la SEEN tout comme celle du fleuve sont dépourvues de ces problèmes.

Mais à la différence de l'eau de boisson, l'eau utilisée par les ménages pour répondre à leurs besoins de toilette, de lessive et de vaisselle provient parfois d'une source au goût déplorable, à la pureté discutable mais qui est gratuite et disponible en abondance. Ainsi à Guidan Roumdji, l'on observe aisément que l'eau du puits qu'utilisent les femmes pour ces activités domestiques a une mauvaise odeur.

A Say, la place du fleuve dans l'approvisionnement en eau des populations est loin d'être négligeable. Outre les besoins de boisson, de nombreuses familles ont également recours à l'eau du fleuve pour la lessive, la vaisselle et la toilette. Dans le contexte particulier de Balleyara, la disponibilité et la gratuité presque généralisée de la ressource rendent pratiquement accessibles toutes les sources d'eau aux habitants.

- L'eau utilisée a des fins de production agricole et maraîchère

Dans les communes en effet, on note une multiplicité d'espèces fruitières et maraîchères. Parmi les variétés relevées, on peut citer le poivron, l'oignon, la tomate, la patate douce, la canne à sucre, les courges, le concombre, la pomme de terre, le piment, la salade, le chou, la carotte, l'aubergine, la mangue, le goyave. Le maraîchage est utilisé à des fins de consommation familiale et pour le commerce. A Guidan Roumdji, les bords du « *goulbin Maradi* » sont propices au développement de l'activité de maraîchage. Dans les jardins, certains habitants ont également foré des puits maraîchers en vue d'obtenir la quantité d'eau nécessaire à leur pratique. A Say, le bras du fleuve et les puits maraîchers qui existent en nombre important dans les jardins offrent de grandes opportunités pour la production agricole et le jardinage en particulier. A Balleyara, les puits et forages servent de lieux d'approvisionnement en eau aux producteurs en toute saison.

Dans chaque commune, la grande production locale s'effectue pendant la saison froide, notamment au cours des mois d'octobre, novembre, décembre et janvier, où on trouve encore en quantité relativement importante de l'eau de surface. Mais à Balleyara, plus que partout ailleurs, l'hivernage ne ralentit pas la production, notamment en ce qui concerne certaines espèces maraîchères comme la patate douce, le manioc ou la tomate, très abondante sur le marché au mois d'août. Balleyara est une zone de grande production maraîchère. C'est d'ailleurs ce qui

explique la multiplication des puits à usage économique, c'est-à-dire des puits permettant de faire de l'irrigation. En effet, on trouve des puits dans presque tous les jardins. En outre, il y a aussi des puits dans les champs dunaires. Dans certains cas, c'est le forage équipé d'une motopompe qui est le plus utilisé. L'utilisation de la motopompe s'est beaucoup développée dans cette zone et on trouve aussi dans certains jardins des PMH. Certains opérateurs privés comme l'ANPIP sont à l'origine du développement d'un modèle particulier d'ouvrage « *niya dakokari*¹⁹ » en vue de la promotion de l'irrigation privée. Dans la même localité, des ONG et organisations comme l'ONPHDB et l'APRN par exemple se sont également distingué à travers la construction d'ouvrages pour augmenter leurs capacités de production, modernisant sans cesse leurs outils de travail.

Les représentations et perceptions populaires autour de l'eau

- L'eau, une question de goût et d'odeur

« Toutes les eaux de Balleyara n'ont pas le même goût, il y a des eaux qui sont bonnes à boire et d'autres qui ne le sont, l'eau des forages par exemple n'a pas le même goût que l'eau de la pompe ou l'eau des puits. A mon avis la différence dans le goût de l'eau vient de la terre, c'est-à-dire du sous-sol ». (une usagere d'eau à Balleyara, août 2009).

« Quand vous buvez l'eau de la pompe, vous allez sentir toute de suite qu'elle a une mauvaise odeur. Ce n'est pas le cas pour l'eau des forages, et pourtant, c'est toujours la même terre de la ville. Le problème ici à Balleyara c'est le goût et l'odeur de l'eau ». (un enseignant à Balleyara, août 2009).

« Le problème de l'eau du robinet à Guidan Roundji, c'est vraiment le goût. Quand on boit l'eau du robinet, on sent qu'elle n'est pas bonne. L'eau à la pompe contient un gaz, quand que vous buvez, vous sentez qu'elle a un goût bizarre qui renvoie au natron. On dit qu'ils ont essayé de diminuer ça, mais ça se sent toujours ». (un usager à Guidan Roundji, juillet 2009).

Les questions du goût et de l'odeur de l'eau reviennent de façon récurrente dans les entretiens. Ainsi, à Balleyara comme à Guidan Roundji, le goût et l'odeur de l'eau apparaissent comme des éléments centraux dans la détermination du choix d'une source d'approvisionnement en eau potable.

« Je préfère l'eau du puits parce que je n'aime pas trop l'eau de la pompe à cause du goût ». (un commerçant de Guidan Roundji juillet 2009).

« Les gens à Balleyara ne boivent pas l'eau de la pompe, ils préfèrent l'eau du forage parce que c'est la plus bonne eau ». (un chef de quartier de Balleyara, août 2009).

Ces points de vue témoignent montrent combien les préférences s'organisent simultanément à travers une mise en ordre normative du « *bon* » et du « *mauvais* » goût de l'eau. Dans le cas de Balleyara, ces discours doivent être sérieusement pris en compte en cas de privatisation du système.

¹⁹ Qui veut dire en engagement en Hausa.

« Si quelqu'un veut vendre l'eau du robinet il ne va rien gagner dedans, car les femmes refusent de l'acheter, c'est pour cela d'ailleurs que je viens au forage pour prendre l'eau, sinon, personne ne va t'acheter l'eau de la pompe ici à Balleyara ». (un vendeur d'eau à Balleyara, Ecris, mai 2009).

De même, si elle veut augmenter la fiabilité et la crédibilité du réseau local urbain à Guidan Roudji, la SEEN doit se donner les moyens de livrer aux consommateurs une eau débarrassée du mauvais goût qui la rend peu attractive aux consommateurs.

- L'eau qui désaltère et l'eau qui n'étanche pas la soif

Il y a sur les différents sites une eau qui désaltère et une eau qui n'étanche pas la soif. A Balleyara et Guidan Roudji, l'eau du robinet a la particularité de ne pas « couper » la soif. Alors qu'une eau qui désaltère est exempte de tout mauvais goût, une eau qui n'étanche pas la soif a un goût qui rappelle le natron.

« A Balleyara, l'eau du robinet a un goût qui renvoie au natron. Quand vous buvez cette eau, vous avez l'impression d'avoir toujours soif, l'eau de la pompe ne coupe pas la soif ». (un usager à Balleyara, août 2009).

A Guidan Roudji, l'une des critiques auxquelles fait face la SEEN locale est de ne pas pouvoir mettre à la disposition du consommateur une eau de bonne qualité. Les spécialistes attribuent le goût natronné de l'eau à Guidan Roudji au taux de fluor qu'elle contient. L'excès du fluore a provoqué à une certaine époque une dentition colorée chez de nombreux enfants. Dans la commune voisine de Tibiri, la teneur élevée de fluore dans l'eau du robinet a été à l'origine de l'infirmité à la naissance de nombreux enfants. Le chef de centre de la SEEN de Guidan Roudji donne une signification plus technique au goût de l'eau à Guidan Roudji et à Tibiri.

« Le mauvais goût que l'on sent dans l'eau à Guidan Roudji et à Tibiri est lié à la nature du sol. L'eau contient du fluore et c'est ce fluore qui fait qu'en buvant l'eau on a l'impression qu'il y a du natron dedans ». (chef du centre secondaire de la SEEN de Guidan Roudji, juillet 2009).

Mais ici comme à Balleyara, l'eau de certains puits et l'eau des forages est plus ou moins exempte de critiques et est prisée pour le goût jugé meilleur et parce qu'elles permettent de couper la soif.

Les représentations et perceptions populaires autour de l'assainissement, l'hygiène, la saleté et la maladie

- La propreté corporelle

Au sujet de la propreté corporelle, la plupart de nos interlocuteurs pensent que les règles d'hygiène du corps sont mieux respectées de nos jours que quelques décennies en arrière, autrement dit, que l'on est plus propre que les générations passées. Ainsi on oppose souvent dans les discours un style de vie citadin caractérisé par un accès facile à l'eau potable, à un style de vie rural, où l'on ne

dispose pas toujours de suffisamment d'eau pour la toilette du corps et les autres usages domestiques.

« La ville et la campagne ce n'est pas du tout la même chose. En ville, on a de l'eau potable, or si vous allez dans certains villages, vous allez voir qu'il n'y a même pas d'eau parfois, ou bien lorsque l'eau existe, on a peur de la boire et de se laver parce que ce n'est pas du tout propre ». (une conseillère communale à Guidan Roumdji, juillet 2009).

On reconnaît en général les personnes propres par la propreté du corps et des habits. Une personne propre est celle qui se lave au moins deux fois dans la journée. Mais cette règle vaut plus pour la femme que pour l'homme, car en milieu rural, les coutumes et traditions veulent qu'on attende plus la propreté de l'épouse que du mari.

« En matière de propreté, la femme et l'homme ce n'est pas du tout la même chose. Une femme doit être propre tout le temps. Sinon, on va se moquer d'elle partout. Pour l'homme, c'est un peu différent. Même s'il se lave une seule fois par jour, ça suffit ». (une ménagère à Balleyara).

A l'inverse de la femme propre, la femme sale se lave à peine une fois dans la journée. La femme qui ne s'occupe pas de son corps et de la maison est qualifiée de « *kazama* », mot haoussa qui désigne l'état d'une personne sale. Rapporté à la femme, l'emploi du mot va au-delà du simple aspect extérieur et visible de la saleté que l'on peut observer sur le corps et les habits. En effet, il renvoie bien plus profondément aux parties intimes de la femme²⁰. Dans certains ménages, les enfants sont lavés matin et soir, car selon les traditions locales, l'enfant propre est le reflet de sa mère. Dans les concessions, la plupart des femmes interrogées utilisent le savon de Marseille « *dan copro* » pour la toilette du corps et parfois pour la lessive. Mais il existe aussi localement, selon les sites, divers autres types de savon : un premier type de savon à fabrication artisanale, souvent à base de cendres mélangée à de la graisse animale, un seconde type de savon industriel importé de Niamey ou de Maradi, et enfin un troisième type de savon, pharmaceutique celui-là, et dont l'usage est conseillé sur le plan médicale pour l'élimination de certains types de microbes.

Chez la femme, le parfum et l'encens participent de la propreté du corps et des habits. Divers types de parfums son utilisés par les femmes pour « masquer » les mauvaises odeurs. Ces produits s'obtiennent auprès des commerçants détaillants locaux qui font l'importation de Niamey vers Balleyara et Say, et de Maradi et de Niamey vers Guidan Roumdji.

- Maladie, hygiène et saleté

« *Sapta* » en haoussa, et « *hanamey* » en zarma, ce sont des mots locaux répétés sans cesse pendant les entretiens, et dont on attribue les contraires « *ziibi* » en zarma et « *dawda* » en haoussa à un manque de propreté et d'hygiène. Le corollaire du

²⁰ Dans ces milieux en effet, le comble de la saleté chez une femme c'est celle qui ne fait pas sa toilette « intime » tous les jours.

manque de propreté et d'hygiène est en effet la maladie, « *jonte* » en zarma et « *ciwo* » en haussa, ou alors « *cuta* ». En référence à ces différentes notions, le vocabulaire local est riche et varié. L'usage de différents mots qui renvoient de façon relativement précise à certaines maladies pourrait laisser penser à l'existence de savoirs locaux partagés. Or il n'en est rien : nous avons généralement affaire à des normes modernes d'hygiène et de propreté véhiculées par les agents d'assainissement et le personnel local de santé. De même, après moult campagnes de sensibilisation et d'interventions de divers projets sanitaires, les usagers connaissent les risques liés au manque d'hygiène et de propreté.

« Les gens savent maintenant ce qui donne la maladie et ce qui ne le donne pas. Il y a les agents de santé et d'assainissement qui font le travail de sensibilisation. De même, il y a des projets qui font la même chose. Dès qu'on parle de saleté, les gens savent que ce n'est pas bon ». (agent d'assainissement à Say, juillet 2009).

De façon générale, on relève une grande variété de mots et d'expressions locales se rapportant à l'eau et à l'assainissement. A Balleyara par exemple, l'eau du forage de la mairie est nommée par « *hari kan gonda bani* », qui veut dire littéralement l'eau qui a la santé, en référence à l'eau saine et qui désaltère. Par opposition à l'autre eau, celle du robinet notamment, qui, en plus du fait qu'elle ne désaltère pas, est impropre à la fabrication du « *pure water* ». On dit par exemple qu'après avoir fabriqué de l'eau fraîche avec l'eau du robinet, on remarque un dépôt rouge au fond du sachet. Ce dépôt est le signe des saletés et autres impuretés contenues dans cette eau. Par contre, l'eau du forage est exempte de toutes ces impuretés. Elle a un bon goût, et de ce fait, elle très prisée pour la consommation familiale et par les commerçants de l'eau.

Dans les discours, on relève divers types de saletés dont les animaux, les enfants ou le vent sont souvent accusés d'être les causes. On dit que ce sont les enfants qui apportent dans les concessions et sur la place des marchés les noix de palmier après avoir mangé « le cœur ».

A Balleyara, ce type de déchet est particulièrement envahissant sur la place du marché.



Dans les différentes localités (Say, Guidan Roundji et Balleyara), la cueillette de noix de palmier doum est source d'activités et de revenus pour les enfants pendant l'hivernage. Ce tas d'ordures qui a fini par constituer un dépotoir sauvage dans le marché de Balleyara est celui de noix de palmier que l'on jette après avoir enlevé le « cœur ».

Tas de noix de palmier, Balleyara, août 2009 (cliché Younoussi)

Le vent est celui qu'on accuse d'amener les plastiques dans la concession, et les animaux sont responsables de la salissure en relation avec les excréments. Peu de concessions disposent d'un enclos pour y fermer les animaux, notamment les petits ruminants qui divaguent souvent à longueur de journée dans la concession et sur la place des marchés.

- **Registre du magique et du religieux autour de l'eau et de l'hygiène**

« Ces endroits ne sont pas bons du tout. Il y a régulièrement des « *gougouwa* » ou tourbillons qui s'élèvent dans le marché. Dans ces tourbillons, se trouvent des mauvais esprits « *iskeoci* ». Pour m'en protéger, je vais voir les marabouts « *malamaye* » ou les magiciens « *bokaye* ». C'est d'ailleurs ce que je faisais depuis que j'étais dans le « *banga* ». Sinon, il y a beaucoup de risques à vouloir faire ce travail sans protection ». (balayeur du marché Guidan Roundji, juillet 2009).

« Il faut éviter au maximum les endroits sales comme par exemple les dépotoirs, les douches et latrines. Ils sont les lieux de refuge des mauvais esprits. C'est dans des endroits comme ça que les gens attrapent les maladies de l'esprit qui sont souvent difficiles à guérir ». (un marabout à Say, juillet 2009).

Il est donc recommandé autant que possible d'éviter les lieux réputés abrités les mauvais esprits. Mais lorsque qu'aucune stratégie d'évitement de ces espaces à risque n'est possible, une autre précaution consiste à se prémunir de versets coraniques ou de paroles magiques que l'on prononce pour se protéger.

Pour le croyant musulman, l'eau revêt une importance capitale dans la purification des lieux, des habits et du corps. Ainsi dans les propos des croyants, l'islam est associé à des normes très strictes de propreté qui touchent à la fois le corporel, le vestimentaire et le domestique.

« Le « *hanamey* » est très recommandé en islam. Pour le croyant, la propreté du corps est accompagnée de celle des habits et des lieux. Avant de prier, le croyant doit faire ses ablutions. De même, après un rapport sexuel ou un rêve, il faut aussi se laver, car pour la

*LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA*

prière, seul un corps propre dans des habits propres sur un lieu propre est accepté par le Seigneur ». (un marabout à Say, juillet 2009).

VI. CONCLUSION

Cette recherche sur l'eau et l'assainissement a suscité beaucoup d'intérêt de la part de nombreux interlocuteurs locaux, mais aussi de la méfiance parfois de la part d'autres, notamment de certains responsables de mairies qui n'ont pas voulu répondre à nos questions. La diversité des acteurs et institutions rencontrées fait ressortir la qualité des discours et les avis des uns et des autres sur les questions d'eau et d'assainissement dans ces localités.

Par ce travail, on a tenté d'atteindre le premier objectif qui nous était assigné, à savoir produire une série de données qualitatives et empiriques autour des acteurs de l'eau et de l'assainissement, et des dispositifs locaux d'accès aux services. On a, en particulier, dans le sens des résultats attendus de la recherche, tenté de relever un certain nombre d'éléments essentiels, qui caractérisent le fonctionnement du service public de l'eau et de l'assainissement sur chacun des trois sites. Les acquis des informations que nous suggère le terrain peuvent être synthétisés et articulés autour des principaux points suivants:

- dans ces localités, lorsqu'on enquête sur les modes et les capacités de fonctionnement réels des acteurs de l'eau et de l'assainissement, le portrait qui se dégage est peu flatteur. Il y a d'une part une action municipale embryonnaire et faiblement encadrée, et d'autre part, des structures associatives peu développées et qui n'interviennent que de manière ponctuelle ;
- sur différents sites, les projets et autres partenaires les plus variés (FSIL, PADOUM, LUCOP, SNV, ANPIP, APRN, PROVONI, AMA, Qatar charity, etc.) soutiennent l'Etat et les communes dans leur politique de construction d'ouvrages en vue d'un meilleur accès aux services d'eau et d'assainissement de qualité. Mais les interventions des partenaires sont marquées par un manque réel de coordination, chacun agissant de son côté, en court-circuitant parfois les services « officiels » (décentralisés de l'Etat et les communes). Dans le domaine de l'eau comme dans celui de l'assainissement, les résultats escomptés ont été parfois ternis par le manque de coordination entre l'ensemble de ces intervenants dont chacun est jaloux de son autonomie et des ses prérogatives ;
- sur l'ensemble des sites, le ramassage des ordures domestiques connaît peu de progrès considérables et se fonde sur un montage institutionnel souvent peu efficace et sans réelle coordination. A tous les niveaux, les comités de salubrité mis en place à l'installation des mairies sont bloqués ou peu fonctionnels. La plupart des ménages n'a pas accès à un système d'assainissement adéquat (douches et latrines familiales) ;

- dans chaque localité, on peut établir le parcours des populations dans la quête de l'eau en fonction des sources d'eau disponibles (puits cimentés, PMH, forage artésien, stations de pompage, sources d'eau alternatives, etc.) et du revenu des ménages, selon par exemple que l'eau est gratuite ou payante ;
- on peut évoquer un certain nombre d'effets positifs que peut engendrer la diversité des sources d'eau dans une localité : celle-ci permet d'être à l'abri des coupures de la SEEN ; elle donne la possibilité d'opérer un choix par rapport à la qualité de l'eau et du service ; elle permet de minimiser considérablement le problème qui peut résulter de la mauvaise qualité de l'eau du robinet ; elle est un moyen pour réduire la corvée d'eau pour les femmes et les enfants ; de même, elle permet de faire face aux longues files d'attente qu'occasionne souvent l'existence d'un point d'eau unique ;
- les associations sont une réalité dans ces localités. Elles permettent de faire face aux carences de l'Etat et à l'augmentation de la demande sociale des populations, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. A Say et Guidan Roundji, les conseils communaux des jeunes se présentent comme des acteurs incontournables du développement local. Ils participent aux actions de salubrité publique. A Guidan Roundji, la société civile locale (ORCONI) va jusqu'à suggérer à la SEEN l'initiative de moderniser son système d'adduction d'eau potable, en réclamant notamment la réparation du château.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdou, H., 2005, *Les ressources financières des communes au Niger*, Niamey, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (IGAT).
- Baron, C. et Isla, A., 2004, *Marchandisation de l'eau et conventions d'accessibilité à la ressource. Le cas des métropoles d'Afrique Sub-Saharienne*, Cahier du GRES n° 2004.
- Blundo, G., 2003, *la question des déchets et de l'assainissement à Dogondoutchi*, Etudes et travaux du LASDEL n° 10.
- Bouju, J., Tinta, S. et Poudiougou, B., 1998, *Approche anthropologique des stratégies d'acteurs et des jeux des pouvoirs locaux autour du service de l'eau, Bandiagara, Koro et Mopti, Mali*, rapport de recherche n°10, Programme « Alimentation en eau potable dans les quartiers péri-urbains et les petits centres », PS-EAU/Coopération française, 154 p. (http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pseau_epaqppc_act_rech_10_rap-fi.pdf)

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA

- Chauveau, J.-P., 1997, *Comportements des ménages, diversité des normes et dynamiques des institutions. Implications pour les politiques publiques*, Document de travail ORSTOM HEA-LEA, 6 p., multigr.
- Dorier-Aprill, E. et Meynet C., 2005, « Les ONG : acteurs d'une « gestion disputée » des services de base dans les villes africaines ? », *Autrepart*, n° 35, pp. 19-37.
- Hahounou, E., 2005, *Les pouvoirs locaux à Tillabéry*, Etudes et Travaux du LASEL, n°33.
- Hahounou, E., 2003, *La question des déchets et de l'assainissement à Tillabéry*, Etudes et travaux du LASEL n° 9.
- Hahounou, E., 2003, *Les pouvoirs locaux à Balleyara*, Etudes et Travaux du LASDEL n° 14.
- Hahounou, E., 2004, *Les pouvoirs locaux dans le Gorouol*, Etudes et travaux du LASDEL, n°20.
- Issa, Y., 2005, *Les pouvoirs locaux à Tillabéry*, Etudes et Travaux du LASDEL n°51.
- Issaley, N., 2005, *Les pouvoirs locaux à Balleyara*, Etudes et Travaux du LASDEL n°52.
- Olivier de Sardan, J. P, 2009, *Les huit modes de modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest*, Etudes et travaux du LASDEL n°79.
- Tidjani Alou, M., 2002 : *Le partenariat public privé dans le secteur de l'eau au Niger : Autopsie d'une réforme*, Annuaire Suisse de politique de développement, IUED, Volume 24, no 2.

ANNEXE

Sémiologie populaire zarma/hausa autour de l'eau et de l'assainissement

1. Mots et expressions zarma/sonrai en rapport avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

« *Gao boro* » : habitant de *Gao*, quelqu'un de *Gao*, originaire de *Gao* (Mali)

« *habirgui* » : balai.

« *hanan yan* » : propreté, état de ce qui est propre.

« *hari kan gonda bani* » : eau agréable à boire, eau qui donne la santé.

« *leda* » : sachet plastique (emprunt à l'anglais, le même mot est utilisé en zarma et en haoussa).

« *logo/loko* » : puisette.

« *porzé deyo* » : puits du projet, puits réalisé par un projet

« *junte* » : maladie.

« *ziibi* » : état de ce qui est sal, absence de propreté et d'hygiène.

2. Mots et expressions hausa en rapport à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

« *Bokaye* » : magiciens.

« *Ciiwo* » : maladie.

« *dan rijia* » : puisette.

« *dawda* » : saleté, état de ce ou de celui qui est sale, absence de propreté, manque d'hygiène.

« *gaa rua* » : vendeur ambulant d'eau.

« *gougouwa* » : tourbillons.

« *iskoki* » : mauvais esprits.

« *kazama* » : état d'une personne sale.

« *leda* » : sachet plastique.

« *malamaye* » : pluriel de marabout.

« *rijian porze* » : puits du projet, puits réalisé par un projet.

« *salanga* » : latrine.

« *sapta* » : propreté, état de ce qui est propre, le mot renvoie aussi à l'état de propreté d'une personne ou d'un espace.

« *sunsia* » : balai.

« *touque* » : récipient métallique utilisé pour le transport d'eau.

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
A SAY, GUIDAN ROUMDJI ET BALLEYARA

*Ce rapport est issu de la recherche APPP (African Power and Politics Program),
coordonnée par ODI (Overseas Development Institute)
et financée par le Département du Ministère du développement international
du Royaume-Uni (DFID) et par le Ministère des Affaires Etrangères Irlandais (Irish Aid)*

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

La collection « Etudes et Travaux du LASDEL » propose des rapports de recherche issus des travaux menés par le LASDEL. Ils sont disponibles en ligne (www.lasdel.net) ou en vente à son secrétariat.

Derniers numéros parus :

- n°89** *Une comparaison provisoire des politiques d'exemption de paiement dans trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger), par J.P. Olivier de Sardan et V.Ridde (2011)*
- n°90** *Le service public de marché à Balleyara, Guidan Roudji et Say, par Amadou Oumarou (2011)*
- n°91** *Une politique publique de santé au Niger. La mise en place d'exemptions de paiement des soins en faveur des femmes et des enfants, par Abdoulaye Ousseini (2011)*
- n°92** *Exemptions de paiement des soins en faveur des femmes et des enfants de moins de 5 ans. Mise en œuvre dans la région sanitaire de Dosso, par Abdoulaye Ousseini (2011)*